



Actes DE LA

TROISIEME BIENNALE REGIONALE

DE LA

RECHERCHE EN ACTION SOCIALE

Les pratiques sociales au quotidien :

Prendre des risques ?

St Peray, Mercredi 24 novembre 2010

Sommaire

Ouverture.....	3
Questions de risques... ..	7
Table ronde - Risque et Responsabilité	9
Les paradoxes de la mise en œuvre du droit au risque, en EHPAD	10
Management associatif et mutations du secteur social et médico-social.....	15
Table ronde - Risque et Inventivité	23
Décryptage des actes suicidaires : un point de vue sociologique	24
Une improbable durée	38
Table ronde – Risques au quotidien.....	43
Etre dépendant et vivre en institution : qui décide quoi ?	44
Vivre la violence en situation d'éducation : appréhender, atermoyer, subir.....	53
Horizons de pensée	71
C'est quoi la Biennale, quel est son objet ?	72
Enjeux et perspectives pour la PFRAS.....	79

Ouverture

Mesdames et Messieurs,

S'ouvre aujourd'hui la troisième biennale régionale de la recherche en action sociale. Elle est une des activités engagées et organisées par la Plate-Forme Régionale de la Recherche en Action Sociale.

Votre présence ici, nombreuse, atteste de l'intérêt et de la valeur que vous portez à la dimension recherche, ainsi qu'à son développement, dans votre exercice professionnel en particulier, dans le champ de l'action sociale en général. La biennale n'est pas un colloque qui assemble des personnes autour d'un thème. La biennale rassemble les adhérents à la plate-forme de recherche, afin de diffuser les résultats scientifiques et les connaissances produites en Rhône-Alpes, auprès des différents acteurs et niveaux de participation à l'action sociale, qu'il s'agisse des professionnels directement sur le terrain, des écoles de formation, des professions sociales, mais également des services et établissements, des collectivités territoriales, des laboratoires de recherche et des universitaires. C'est dire l'importance que nous accordons au principe de mutualisation et de diffusion. La biennale est un temps de rencontre et de communication entre les différents niveaux d'implication institutionnelle, entre les acteurs et les auteurs, entre les productions et les projets. La biennale est un temps fort de valorisation et de reconnaissance mutuelle dans cette dynamique de recherche.

Je vais retracer pour vous la trajectoire de la mise en œuvre de la PFRAS en région Rhône-Alpes, mais, auparavant, dans ce temps d'ouverture, je tiens à remercier très chaleureusement :

Madame Malavielle, qui représente à la fois le Maire de Saint Péray qui nous accueille gracieusement dans ces locaux et nous l'en remercions, et qui, conseillère régionale, représente le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Monsieur Parodi, directeur régional de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale qui représente l'administration d'Etat, administration qui fut à l'initiative de la valorisation et de la structuration de la recherche régionale en action sociale, et qui, est jusqu'à ce jour un soutien majeur dans le financement de sa mise en œuvre.

Dans l'optique d'une mutualisation et diffusion sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, la première biennale s'est déroulée au sein du Sémaphore, édifice regroupant deux instituts de formation à Lyon ; la deuxième biennale a été organisée sur le site de l'institut de formation des travailleurs sociaux d'Echirolles, en Isère. Pour cette troisième biennale, nous avons sollicité le département de l'Ardèche, qui

fut, il faut le souligner, la première collectivité territoriale à s'abonner à la PFRAS. Je tiens particulièrement à remercier le conseil général de l'Ardèche non seulement pour sa contribution dans la durée, mais également pour son engagement dans la préparation et l'accueil de cette journée, et plus particulièrement, **Madame Finiels**, vice présidente du Conseil Général de l'Ardèche.

Je me dois de vous présenter brièvement la trajectoire qui a présidé à la création de la PFRAS en Rhône-Alpes, et de donner aujourd'hui le contenu de son activité. Si je tire un fil historique qui nous amène jusqu'à la PFRAS d'aujourd'hui, je vois un parcours borné par quelques faits marquants qui ont valorisé la recherche dans l'appareil de formation aux professions sociales.

Durant une période qui dura une vingtaine d'année, la volonté d'inscrire la pratique de recherche dans la formation aux professions sociales était portée et adjointe aux formations dites supérieures. A la fin des années 70 et au début des années 80, Janine Grière, alors conseillère technique à la DGAS, formate le Diplôme Supérieur en Travail Social en inscrivant de façon centrale dans le dispositif de formation et comme validation unique du diplôme, la production par les étudiants d'une recherche en travail social. Nous remarquerons le maintien jusqu'à ce jour de cette conception dans le DSTS réformé en 1998, et dans la création du Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale en 2006.

Cette inscription de la recherche dans les formations supérieures en travail social, est la pierre angulaire à partir de laquelle des promoteurs se sont appuyés pour développer et mettre en débat d'autres initiatives qui ont suivi. Deux colloques, organisés par le Comité de Liaison des formations supérieures et continues, ont, à la suite, exprimés les enjeux de la recherche en travail social pour la formation, pour les formateurs, pour l'appareil de formation au regard des universités, des laboratoires, des institutions de recherche.

Parallèlement, et en complément, nous pouvons citer la création de la revue FORUM : revue de la recherche en travail social, la première publication d'un ouvrage collectif (Brigitte Bouquet, Hervé Drouard, Michel Duchamp,...) sur la recherche en travail social, la création de l'association AFFUTS, qui assemble les chercheurs dont l'origine professionnelle est le travail social, la commande par la DGAS au CNAM, plus précisément à Elisabeth DUGUE d'une étude nationale intitulée « Pratiques de recherche et structuration du champ professionnel dans le secteur social », la création d'une chaire en travail social au CNAM, le Colloque organisé par la DGAS sur « Les formations supérieures et travail social en Europe » en 1999, la mission de valorisation des mémoires DSTS/CAFDES confié au CEDIAS.

Et parallèlement nous voyons émerger dans quelques établissements de formation la création de laboratoires ou de département de recherche.

L'autre grand évènement marquant est celui de voir s'inscrire dans le Schéma National des Formations aux Professions Sociales en 2001, la recherche comme objet d'une pratique à valoriser. Sur les régions où cette priorité a été relayée dans les schémas régionaux des DRASS, nous pouvons observer des expériences singulières qui visent à développer une structuration de la recherche adossée à l'appareil de formation. Dès lors, il ne s'agit plus seulement de développer la recherche à partir des formations supérieures, à partir du corpus et des auteurs, mais d'adosser l'ensemble de l'appareil de formation à une pratique de recherche par mutualisation, capitalisation et valorisation, tout en visant à constituer un maillage avec les lieux de l'exercice professionnel, et les lieux de production universitaire. Autrement dit, il s'agit de promouvoir une structuration régionale de la recherche en action sociale.

C'est en mars 2008 qu'une circulaire de la Direction Générale de l'Action Sociale vise à impulser, soutenir et développer sur l'ensemble des régions, la création de Pôles Ressources « Recherches » constitués à partir d'appels à projet. Cette initiative vient précipiter le mouvement, impulser une orientation, en proposant un cadre de principes et de moyens pour constituer des pôles ressources de conseil, d'études et de recherche. Cette circulaire est pour nous, par ses conceptions et ses objectifs, un appel à poursuivre dans un cadre de reconnaissance et de conception commune l'histoire et l'expérience qui nous amène là aujourd'hui.

En deçà de cette histoire nationale, la trajectoire rhônalpine a largement contribué à étayer par sa mise en œuvre le développement de ces orientations et a servi quelque peu de référence dans ce domaine. En effet, en Rhône-Alpes, la DRASS a initialement confié au Collège Coopératif Rhône-Alpes (CCRA) l'animation et la valorisation de la recherche en Action Sociale sur la région dans le cadre du schéma régional des professions sociales en 2001. De cette initiative, travaillée collectivement avec le champ professionnel, nous avons constitué en région une Plate-Forme de la Recherche en Action Sociale (PFRAS) qui mobilise à ce jour la quasi-totalité des établissements de formations aux professions sociales, trois conseils généraux, des établissements et services d'action sociale.

Fort de son expérience durant les trois années précédentes, elle répond en 2008 à l'appel à projet et devient « Pôle ressource » pour la région Rhône-Alpes.

La PFRAS vise plusieurs objectifs :

Répertorier et diffuser les travaux de recherche : aujourd'hui plus d'une centaine de travaux sont répertoriés sur son site Internet, ouvert à tous. Ce répertoire

répond à l'objectif de rendre visible les travaux trop souvent enfermés dans leurs lieux de production, de faire remonter à la lumière la matière grise produite dans et par le secteur et la rendre disponible à tous dans un souci de capitalisation et de mutualisation. Pour ce faire, chaque structure adhérente à la PFRAS nomme un référent PFRAS qui s'engage à faire le lien entre la plate-forme et son établissement, et un référent recherche, lesquels constituent les éléments essentiels d'une dynamique recherche interne et externe.

Développer une fonction de conseil et d'expertise : dans ce sens, la PFRAS a été sollicitée par la DRASS et à nouveau par la DRJSCS pour apporter auprès des acteurs de la formation aux professions d'assistants de service social un cadrage méthodologique de la production du mémoire en regard des attendus définis par les textes officiels.

Mutualiser les ressources pour engager collectivement des pratiques et des productions de recherche. Dans ce sens, la PFRAS a engagé un programme de recherche inscrit dans le pôle régional de recherche et d'expertise intitulé CLUSTER 12 « Dynamiques sociales et territoriales ». Une première recherche a été réalisée dans ce cadre et ses résultats ont été diffusés dans le cadre d'un rapport qui répond au titre « La recherche : quelle transmission pour les formations aux professions sociales ? » La deuxième recherche, en cours de finalisation, a pour objet d'analyser les parcours et la mobilité dans les trajectoires de qualification aux professions sociales. Ces travaux de recherche sont réalisés avec le concours d'une quinzaine d'auteurs et la participation financière de la DRJSCS, de la Région et des établissements de formation.

Structurer sur la région Rhône-Alpes le champ professionnel du secteur social en mobilisant et mutualisant les professionnels, les établissements et services **autour des objectifs de développement et de valorisation de la recherche**. Nous comptons trouver aussi les moyens d'un maillage entre les universités, les laboratoires et les établissements du secteur social.

Que cette journée de la troisième Biennale de la Recherche en Action Sociale, en reprenant les termes de la circulaire, puisse contribuer à « diffuser des connaissances émanant des recherches et stimuler le développement d'activités de recherche ».

Joël Cadière
Directeur du CCRA

Questions de risques...

Pour impulser et ouvrir un premier espace de réflexivité, je vous propose une courte promenade étymologique, un prime détour historique sur les origines du vocable « risque », pour donner à voir le paysage sémantique à l'intérieur duquel nous allons nous frayer un chemin aujourd'hui.

Nos pérégrinations étymologiques débutent sur un grand boulevard à l'horizon dégagé, ouvert sur l'étranger : *Risque* est emprunté en 1557 à la langue italienne, du terme *risco*. Ce dernier vocable se rencontre à l'envie, fleurissant le long des sentiers du latin médiéval *riscus*. Puis, la sente devient brutalement plus escarpée et nous voilà soudainement à la croisée des chemins. Deux directions s'imposent alors aux apprentis étymologistes que nous sommes.

Première direction. Nombre d'experts rapprochent couramment le vocable *Riscus* du mot latin *resecare*. *Resecare* signifie « enlever en coupant », et, par l'intermédiaire d'un latin populaire *resecum*, signifie « ce qui coupe » ? Cette acception nous conduit jusqu'à la notion d'« écueil », puis de « risque encouru par une marchandise en mer ». Par un rapprochement métaphorique osé, nous pourrions dire que, de fait, plusieurs communications évoqueront aujourd'hui un secteur social secoué par les vagues tumultueuses d'un environnement enjoignant à la mise en œuvre de certains principes du secteur marchand, par les remous de politiques publiques qui imposent un changement souhaitable mais aussi des paradoxes toujours insolubles, par le ressac des réalités économiques qui érodent les institutions et les pratiques professionnelles. Un environnement souvent vécu comme coupant ou tranchant donc. Un environnement qui fait prendre des risques, qui pousse au changement subi ou à la mutation choisie, mais un environnement qui distille l'incertitude et force à l'anticipation, à la prévision, ainsi qu'à, je l'espère, l'innovation.

Ceci-dit, un point aveugle se fait jour : la part de risque inhérente aux acteurs eux-mêmes. Pouvons-nous être « coupant », former des « écueils », sur lesquels la pratique se brise en pleine mer ? Le danger vient-il toujours de l'extérieur ?

Un second sentier étymologique provenant du mot *rixicare* peut aussi être emprunté. *Rixicare* signifie « se quereller », terme issu de *rixa* qui, par un développement sémantique progressif, nous mène des valeurs de « combat » et de « résistance » à celle de « danger ». Cette fois, l'étymologie convoque une métaphore plus offensive, plus guerrière peut-être, plus active sans nul doute. Il s'agit de faire face, d'affronter. Et il est vrai que nos pratiques, mises en œuvres par des professionnels de terrain, ou par des manageurs, doivent braver l'incertitude constitutive de nos contextes

d'action. En effet, comment viser l'autonomie et le développement du sujet sans prendre et permettre de prendre des risques ? N'est-ce pas cela que « croire en l'autre » ? Comment prétendre à conduire, organiser et développer une institution sans trancher régulièrement et en contexte, entre les injonctions contradictoires auxquelles elle est soumise, ou encore entre les objectifs et les valeurs pas toujours convergents qu'elle s'est pourtant fixé ?

De fait, « Qui ne risque rien n'a rien ». Mais reste à ne pas se retrouver en situation de « risquer le tout pour le tout ». C'est pour élaborer ensemble une pensée du risque au cœur des pratiques sociales contemporaines que nous voici réunis en ce jour.

Eve Gardien
Coordinatrice de la PFRAS

Table ronde - Risque et Responsabilité

Animation : Pierre Bonjour, Docteur es Lettres et Sciences de l'Education

Les paradoxes de la mise en œuvre du droit au risque, en EHPAD

En tant que directeur d'EHPAD, je suis journalièrement confronté à la prise de risque. De quel risque, me direz-vous ? Je pourrais vous parler des risques liés aux changements imposés par des options économiques ou politiques, options déterminées dans des sphères que je ne fréquente guère. Je pourrais aussi évoquer les prises de risque inhérentes à la position de manager. Cependant, il m'a semble plus opportun de vous faire part de mes réflexions, découlant d'un travail de recherche préalable sur ma pratique professionnelle, mettant la lumière sur les risques liés à la prise en compte des besoins, volontés et désidératas des usagers de nos institutions.

En effet, il existe un paradoxe, insoluble, dans la pratique d'accueil en EHPAD de personnes âgées dépendantes, fondé sur les tensions inhérentes à la mise en œuvre conjointe du principe de liberté concernant les résidents et le principe tout aussi important de sécurité à tous les niveaux de l'EHPAD.

Aussi, après avoir brièvement présenté les éléments constitutifs de cette problématique, je développerai trois exemples permettant de montrer comment s'articule ou pas, ou mal, dans la pratique, ces notions de responsabilités et de prise de risques. En outre, je tâcherai de déclinier les conséquences de ces articulations difficiles entre responsabilités et risques.

Du fait de nombreuses directives et lois visant à protéger la personne âgée dépendante, du développement progressif depuis le XIX^{ème} siècle d'un processus d'individuation, la société française cherche aujourd'hui à préserver le libre arbitre de la Personne Agée et à renforcer ses libertés de choix de vie afin de faciliter son épanouissement. Dans ce cadre, un droit au risque a même été défini, lequel est inscrit dans l'article premier de la charte des droits et des libertés de la personne âgée dépendante.

Or, parallèlement les mêmes ou d'autres décideurs et politiques édictent d'autres textes légaux ou cahiers des charges qui, reposant sur les principes de précaution ou de risque zéro, imposent des normes qualitatives et sécuritaires drastiques limitant les libertés pourtant exigées par ailleurs.

Afin d'éclairer ce paradoxe aux multiples facettes et ses conséquences sur les prises de décision, je vous propose de partir d'un exemple vécu dans ma résidence, certainement commun à l'ensemble des structures médico-sociales, à savoir : celui de la difficile application de la "Charte des droits et libertés de la Personne Âgée dépendante", édictée en 1999 (fondation nationale de gérontologie). Prenons le temps d'analyser les conséquences concrètes de trois de ses articles.

Art 1 de la Charte des droits et libertés de la Personne Âgée dépendante, relatif au choix de vie : " *Toute personne âgée dépendante garde la liberté de choisir son mode de vie. Elle doit pouvoir profiter de l'autonomie permise par ses capacités physiques et mentales, même au prix d'un certain risque. Il faut l'informer de ce risque et en prévenir l'entourage. La famille et les intervenants doivent respecter le plus possible son désir profond*".

Avant chaque entrée en institution, un dialogue s'instaure entre la famille, la personne âgée si elle le peut et l'équipe de la résidence afin de préparer dans les meilleures conditions l'intégration du proche au sein de la résidence et commencer la rédaction d'un Projet de Vie Individualisée (PVI) ainsi que d'un Projet de Soins Individualisés (PSI). Or, paradoxalement, intégrer une collectivité suppose que le ou la résidente ne puisse décider de vivre totalement comme il ou elle l'entend, car il ou elle sera lié à un règlement intérieur qui définit et fixe de nombreuses circonstances de la vie courante, comme par exemple les modalités de lever et de coucher, les lieux de repas ou d'animation, les droits et devoirs de chacun.

En ce qui concerne plus précisément le droit au risque évoqué dans la charte, il ne peut être appliqué en l'état dans notre institution. En effet, imaginons qu'une personne âgée souhaite déambuler seule et sans aide technique malgré des risques évidents liés à son état de santé, sa chute pourrait nous amener à une relation conflictuelle forte avec ses proches et se terminer éventuellement au tribunal pour négligence par exemple. Ainsi, appliquer sans discernement et de manière stricte l'article premier de la charte concernant le droit au risque des personnes âgées dépendantes engage trop de responsabilités juridiques et surtout, peut mettre en péril l'existence même de l'établissement. En effet, si cet article était appliqué à la lettre, il serait possible de laisser libre de circuler une personne qui a du mal à se déplacer ou qui est désorientée après l'avoir, ainsi que sa famille, prévenu des risques encourus. Or, outre la difficulté de compréhension ou d'intégration des informations de certaine personne qui met en soi à mal la pertinence de ce principe, la jurisprudence de notre pays montre qu'en cas de chute suivie éventuellement par une lourde hospitalisation, et voire un décès, c'est la direction qui reste responsable de l'accident pour ne pas avoir mis en place tous les moyens permettant d'assurer la sécurité du résident.

C'est pourquoi en matière de prise de risques et de responsabilités à endosser, il me semble nécessaire en tant que responsable institutionnel d'intégrer les deux points suivants : d'une part, l'importance d'être aussi transparent que possible lors des visites préliminaires des familles afin de ne pas créer de zones d'ombres lors du choix définitif d'entrée en institution ; d'autre part, d'expliquer et être capable de dire

« non » afin de garantir le bien-être du résident ainsi que sa sécurité sans remettre en cause le devenir de la résidence.

Art 2 de la Charte des droits et libertés de la Personne Âgée dépendante, Extraits relatif au domicile et à l'environnement : " *Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins.... L'architecture des établissements doit être conçue pour répondre aux besoins de la vie privée. L'espace doit être organisé pour garantir l'accessibilité, l'orientation, les déplacements et garantir les meilleures conditions de sécurité.*"

Or, en France, outre le choix d'une vie à domicile toujours privilégié, il n'existe *grosso modo* que deux types d'accueil pour les Personnes Âgées dépendantes : les Unité de Soins de Longue Durée (USLD) et les Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). D'emblée, le choix est donc sévèrement limité.

De plus, pour les familles, l'entrée en institution se fait souvent dans l'improvisation et l'urgence. C'est pourquoi le type de chambre ainsi que les modalités d'entrée sont souvent imposés par l'institution d'accueil, souvent seule institution à disposer d'une place vacante au moment opportun, et seule institution à portée des bourses de la personne âgée ou de ses proches.

Sur le plan architectural, la résidence a été construite en 1992 et elle répond bien aux critères d'accessibilité, d'orientation, de facilité de déplacement et de sécurité imposés dans les textes légaux. Cependant son architecture, telle qu'elle a été conçue, ne permet pas de satisfaire à l'ensemble des besoins inhérent à la vie privée de chacun. En effet, même si dans cette résidence les chambres sont vastes et répondent bien aux normes, il est difficile d'assurer en permanence le respect total de l'intimité ainsi celui d'une liberté de choix concernant un mode de vie très individualisé. Ne serait-ce que par le manque de modularité des infrastructures existantes ou tout simplement, par le rythme très réglementé et chronométré de la vie en collectivité.

En outre, pour des raisons de sécurité, de soins ou de nursing, le personnel doit pouvoir entrer à tout moment dans la chambre du résident, et, ce dernier, doit aussi accepter par exemple, de se voir aider par des personnes de sexe et d'âge différent en fonction des rotations d'équipe.

Enfin, même si la résidence permet l'individualisation de la chambre et offre des espaces de repos à chaque étage, elle ne pourra jamais restituer totalement les repères de vie de chacun des résidents. En effet, sans parler des coûts alors engendrés, rajouter un espace privatif dans une chambre de couple ou rajouter un ascenseur pour faciliter les déambulations de chacun, engageraient de trop grandes

modifications du bâti sur une longue période, trop de travaux et un manque de place évident où héberger les personnes âgées en attendant la fin de l'ouvrage.

Là aussi, en tant que directeur, je suis constamment tiraillé entre normes, cahiers des charges, attentes et droits de chacun au regard des possibilités et capacités de la résidence. De fait, ma responsabilité est en permanence engagée avec souvent l'acceptation du risque de ne pouvoir répondre ni totalement aux contraintes légales et pas davantage aux attentes de chacun.

Art 3 de la Charte des droits et libertés de la Personne Âgée dépendante, Extraits relatifs à la vie sociale malgré les handicaps : *" Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société. [...] La vie quotidienne doit prendre en compte le rythme et les difficultés des personnes âgées dépendantes, que ce soit en institution ou au domicile..."*

Dans la résidence, tout est fait pour respecter cet article, bien que jamais en totalité, il faut aussi le reconnaître. Voici deux exemples qui illustreront l'impossibilité dans laquelle nous sommes de respecter en permanence le rythme de vie de la personne âgée ainsi que ses droits sociaux :

Ainsi, dans une résidence, la vie quotidienne est séquencée en temps forts liés notamment à une organisation du travail : le matin une succession d'actions visant à assurer le réveil, donner le petit-déjeuner, procéder aux toilettes et à l'habillement des personnes si besoin, à changer les literies et à faire le ménage, à distribuer le courrier et à proposer des animations avant de conduire les personnes en salle de restauration, doivent se dérouler avant midi. Même si nous cherchons toujours à adapter nos actions à l'état de la personne âgée ou à une demande particulière, vous comprendrez bien qu'au regard des temps impartis par l'effet de financements au plus près des tâches à effectuer et omettant la vie relationnelle hors les actes de subsistances, ce n'est plus la collectivité qui s'adapte au rythme de vie de l'individu mais bien l'inverse.

De même, concernant l'activité d'animation qui a pour but d'intéresser et de valoriser des groupes de personnes d'origine, d'âge et de cultures différentes, du fait des contraintes budgétaires alloués au regard des effectifs dans le cadre des conventions de financement tripartites, je n'ai qu'une animatrice pour 88 résidents. Ceci explique que l'action d'animation ne peut être que globale et concentrée dans un espace réduit à un instant *t*. De plus, si nous appliquons le principe du libre choix, il y a là des limitations drastiques évidentes. Car comment permettre à une personne de participer à un loto ou de se promener à l'extérieur dans le jardin à l'heure du déjeuner !

Ces exemples montrent bien les paradoxes permanents auxquels nous sommes journalièrement confrontés dans le cadre de nos pratiques, paradoxes entre directives, moyens alloués et réalités vécues, avec, de manière récurrente pour le directeur, des choix à faire, imposant inéluctablement de prendre des risques et d'en assumer dans le même temps la responsabilité.

L'enjeu sous-tendant par ces paradoxes est de taille. En effet, soit le directeur opte pour une posture de protection, et se retranche alors derrière les textes et les lois, et ne permet plus vraiment aux personnes âgées de bien vieillir ; soit le directeur privilégie la liberté de la personne accueillie, assumant alors un risque majeur : celui d'être mis en examen pour, soit ne pas avoir répondu aux obligations légales de liberté et de choix de vie de la personne âgée, soit pour ne pas avoir satisfait aux demandes sécuritaires des familles.

Jean-Pascal Flauder
Directeur d'EHPAD

Management associatif et mutations du secteur social et médico-social

L'exercice de la fonction de direction dans notre secteur sanitaire et médico-social et social revient souvent à vivre une véritable « tempête sous un crâne », tempête quasi permanente entre valeurs et responsabilité, valeurs et action. Bien souvent, cette « tempête sous un crâne » se retrouve également à un autre niveau, sur une autre focale. Je vais m'attacher à sortir du micro pour aller vers le macro, vers cette autre focale, laquelle se situe au niveau des associations gestionnaires, des organisations de notre secteur.

Comment intervenir ? Quels sont les risques au niveau d'une association gestionnaire ? Pour vraiment comprendre ces risques-là, on est obligé de passer par l'environnement : une débauche législative... Osons. Osons le terme. Depuis 15 ans déjà, nous assistons à une véritable débauche législative. Et on ne sait pas encore où est-ce que cela va s'arrêter... Pour appréhender la notion de risques à ce niveau macro, de risque pour le gestionnaire, l'association gestionnaire ou l'organisation gestionnaires, il faut prendre la mesure des profondes mutations que nous vivons au sein de notre secteur depuis une bonne dizaine d'années, des spécificités associatives concernant nos modes de gestion et de nos gouvernances, des enjeux prospectifs.

C'est pourquoi dans une première partie, je souhaiterais faire un petit rappel concernant ce millefeuille législatif, qui est tout à fait prégnant dans notre quotidien. Puis, dans une deuxième partie, montrer en quoi une association est une organisation particulière, et par conséquent pourquoi on ne peut pas appréhender les risques au niveau de notre cœur de métier si on ne prend pas la peine de discerner les particularités de nos structures et de nos fonctionnements, notamment concernant les fonctions « bénévoles », les fonctions « salariés », et les enjeux qui les encadrent. Enfin, dans une troisième partie, nous nous pencherons sur les enjeux prospectifs. Et là, on arrivera sans doute à toucher enfin du doigt les situations de risques.

Un mouvement de fond impacte l'action sanitaire et sociale depuis plusieurs années en France : une politique de rationalisation et de planification. C'est une commande publique qui a été orchestrée depuis ces dernières années par la DGAS. La première fois que le terme de « rationalisation des choix budgétaires » a été utilisé, remonte aux années 60, pour en arriver aujourd'hui au développement de chemins régionaux, et départementaux transversaux avec les lois de décentralisation, les modes de tarifications, qui ont vraiment changé en profondeur le paysage contemporain de l'action sociale et médico-sociale, et l'instance d'organisation des soins ARS. Ainsi les risques ne sont pas du tout les mêmes aujourd'hui pour une association gestionnaire,

en 2010, au regard de ce qui pouvait se passer en 2000. La comparaison est impossible.

Revenons sur l'enchaînement législatif :

Tout d'abord la LOLF. C'est un texte initiateur. C'est vrai que l'on en parle très peu. La LOLF, c'est La Loi Organique relative aux Lois de Finances. Il n'empêche que cela date déjà d'août 2001 et ce sont vraiment les prémices de tout ce qui se passe aujourd'hui dans nos secteurs. L'objectif de la LOLF est la réforme du budget de la nation, et c'est une réforme structurelle, en profondeur. Dépenser mieux, améliorer l'efficacité. C'est la première fois qu'au niveau des lois de finances, l'efficacité est mise en avant, qu'on évoque l'amélioration de l'efficacité. Alors qu'aujourd'hui, c'est devenu un langage tout à fait courant dans notre secteur. Donc les principes de la LOLF reposent sur une présentation par « nature dépenses », et par politiques publiques. C'est donc effectivement à partir de la LOLF que la loi de 2002 prend tout son sens, et, surtout, concernant les nouveaux outils et dispositifs dont on se saisit aujourd'hui : les CPOM, les PRIACS, les indicateurs médico-sociaux qui sont assez récents quand-même dans notre secteur. Leur origine est à rechercher au niveau de cette fameuse loi, une loi... initiatrice.

La loi du 2 janvier est un texte fondateur, qui met en avant des principes très importants, qui ont été valorisés : la notion d'évaluation interne qui apparaît, la planification, l'apparition d'instruments de restructuration et de déconsolidation telles que les conventions, les GIE, les regroupements, notamment les groupements de coopération sanitaire et médico-sociaux qui viennent directement du sanitaire, puisque depuis déjà pas mal d'années il existait dans le sanitaire les groupements de coopération sanitaire, la mise en place des fameux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens et l'apparition des objectifs de dépenses régionales limitatives. Là encore, apparition d'un terme d'usage courant aujourd'hui : on parle de « budget limitatif » et d'« enveloppe limitative ». Au niveau des établissements, cela a des incidences très concrètes.

Le fameux décret budgétaire de 2003 même s'il date quand-même de septembre, toutes les bases sont là : qu'est-ce qu'on demande à un siège social en termes de contrôle, en termes d'appui, en termes de ressources, etc.... ? Jean-Pierre Hardy est le père fondateur du décret budgétaire. Ce texte a été construit à partir de toutes les défaillances qui ont été observées dans nos établissements sanitaires médico-sociaux et sociaux, toutes les situations de crises. Le ministère a créé le décret budgétaire justement pour éviter qu'il y ait des dérapages.

Je passe très rapidement sur la loi du 11 février 2005, au niveau de l'autonomie et de la citoyenneté des personnes handicapées, le maintien en milieu ordinaire, la création de la CNSA, et bien sûr le droit à compensation. Les PRIACS, la création des MDPH, la mise en place des CDAPH, on voit bien qu'en très peu de temps tous ces dispositifs sont venus bouleverser à la fois les associations, mais aussi les établissements. Aujourd'hui lorsqu'on veut conduire un travail en interne sur la maltraitance, ou procéder à une évaluation interne, on entre vraiment dans la complexité.

Enfin, la loi HPST, dernière grande réforme, la plus importante depuis les lois de décentralisation. Sur ce point il y a certainement consensus. Politiquement, stratégiquement, économiquement, on change complètement de vision des choses. De même, au niveau des procédures d'appels à projet. De nombreuses questions sont soulevées par cette réforme, on parlait d'hospitalo-centrisme. En outre il y a un changement de culture radicale à mettre en place. La généralisation des CPOM aura des incidences directes sur la gestion des établissements, sur la gouvernance des établissements. Quid des petites associations, quid des associations qui n'ont pas un volume suffisant notamment au niveau budgétaire ?

A cela il faut rajouter les réformes liées à la mise en place de l'ARS des DRGCS également concernant la cohésion sociale.

Revenons maintenant à l'association comme mode d'organisation particulier. On a pour habitude de dire dans notre société où l'économie prime : « ce qui n'est pas compté, ne compte pas. » Effectivement l'absence de statistiques régulières, même partielles, concernant notre secteur d'activité, reflète le statut pratiquement marginal du secteur associatif, voire le dédain dans lequel les associations sont parfois tenues. Pour la première fois en 2002, un rapport INSEE commence à peser, commence à mesurer l'emploi et le poids économique des associations. C'est significatif : 1,4 millions d'emplois stables, 2,9 % du PIB et un budget de plus de 30 milliards d'euros pour l'action sociale et médico-sociale dans son ensemble. A titre de comparaison, le secteur bancaire représente 970 000 salariés, le transport un peu plus d'un million de salariés et la construction 1 300 000 salariés. Donc 1 400 000 emplois stables dans le secteur associatif, c'est un véritable poids économique. Il faut le revendiquer.

Cette spécificité de l'activité associative présente des contradictions intrinsèques. François Bloch Lainé, qui a établi les principales caractéristiques de ces associations, a écrit : « elles sont gérées comme des entreprises marchandes alors qu'elles n'ont pas le profit pour objectif ». Les bénéficiaires de leurs services peuvent être aussi leurs initiateurs et participer à leur conduite. Leurs salariés sont souvent des militants. Les

bénévoles qu'elles mobilisent doivent être de plus en plus qualifiés. Elles participent au service public en devant rester parfaitement privées. Donc comme le montre François Block Lainé, le secteur associatif repose sur des contradictions intrinsèques. Un autre auteur, Maurice Parodi, a également parlé de la double ambivalence des associations de service social. En fait, il a déterminé deux axes. Concernant l'axe social économique, ces associations œuvrent pour le social mais elles exercent des activités économiques et sont soumises aux mêmes rigueurs de gestion que les entreprises. Pour ce qui est de la deuxième ambivalence, c'est l'axe logique privée-logique publique qui est mis à l'épreuve. Le financement public ne risque-t-il pas de briser l'esprit d'entreprise associative, et à l'inverse la logique de quasi-entreprise n'était-elle pas susceptible de dénaturer l'esprit de service public ? cette double ambivalence caractérise tout à fait la fameuse « tempête sous un crâne » évoquée précédemment.

Autre spécificité associative : les relations entre dirigeants bénévoles et dirigeants salariés. En fait le partage des rôles et des responsabilités entre dirigeants salariés et dirigeants bénévoles est généralement basé sur deux oppositions essentielles : aux dirigeants bénévoles le législatif, la politique, les orientations générales et aux dirigeants salariés l'exécutif, c'est-à-dire l'application et la mise en œuvre. Mais bien évidemment ce serait trop simple. Il y a deux limites importantes : le dirigeant salarié n'est pas un acteur exécutant subordonné au CA, il se distingue par une série de caractéristiques, c'est-à-dire qu'il a la maîtrise de l'information, la présence, la durée, et il a aussi une certaine maîtrise des enjeux. C'est une force de propositions et c'est souvent le salarié dirigeant qui est amené quelquefois à éduquer le dirigeant bénévole. En fait il n'existe pas de dichotomie claire, entre le politique et l'opérationnel.

Un sociologue américain, CARVER, a donné quelques conseils aux administrateurs, tout à fait intéressants : Ils ne doivent pas contrôler mais insuffler. Ils ne doivent pas dire ce qu'il faut faire mais dire ce qu'il ne faut pas faire. Ils ne sont pas arbitres mais gardiens des valeurs. Ils s'intéressent moins aux activités qu'aux résultats. Et ils se préoccupent moins du comment que du pourquoi.

On sait bien que diriger aujourd'hui une structure dans le secteur sanitaire médico-social. « Social », c'est extrêmement complexe. Il y a le renforcement des contraintes gestionnaires, l'accroissement de l'exigence de rationalité, les lois successives qui ont changé, vraiment un environnement tout à fait labile, de plus en plus labile. C'est un secteur qui est vraiment en profonde mutation : rapprochement, fusion-absorption, reconversion, ce sont des sujets qui sont aujourd'hui abordés dans la très grande majorité des associations au sein des conseils d'administration ; alors qu'il y a 15 ans, ce sujet était quasi-inexistant. Il faut aussi savoir qu'en interne aux associations, les

choses changent, que les discours et les pratiques issus du monde de l'entreprise font de plus en plus partie du paysage.

Plusieurs facteurs et explications à cet état de fait. En premier lieu, la formation des directeurs a évolué. Effectivement en 2002, il y a eu un changement profond de la nature-même de la formation CAFDES. Par conséquent, cela tend à modifier les pratiques : de fait, les personnes formées en 2002 exercent très couramment deux ou trois ans plus tard. On assiste aussi à un deuxième mouvement : les nombreux cadres issus du secteur marchand ont rejoint notre secteur et ont importé leurs pratiques. Un troisième facteur non négligeable est aussi le passé et l'histoire des administrateurs et des bénévoles. Ils ne sont pas forcément des personnes issues du secteur, ils viennent souvent avec un passé de cadres ou de chefs d'entreprise, et influencent les modes managériaux de nos établissements et de nos associations. Enfin, la posture du directeur entre « éthique de conviction » et « éthique de responsabilité » repose sur une tension entre le monde des valeurs et celui de l'action. Selon Max Weber, l'antinomie fondamentale de l'action se situe entre « éthique de responsabilité » et « éthique de conviction ». « L'éthique de responsabilité » est celle qui se préoccupe de l'efficacité et se définit donc par le choix des moyens adaptés aux buts que l'on veut atteindre, alors que dans la posture de « l'éthique de conviction » se sont sur les valeurs et les idéaux que l'on s'appuie pour agir. Encore une fois, constatons cette fameuse « tempête sous un crâne » qu'on rencontre au niveau des postes de direction.

Venons-en aux enjeux prospectifs. Si on veut comprendre les risques aujourd'hui, il faut les appréhender au regard de ces profondes mutations, il en va de même pour l'avenir.

Premier enjeu : la généralisation des EPRB, c'est-à-dire des « Etats Prévisionnels des Recettes et des Dépenses ». Il s'agit d'un changement radical de valeurs, de manière d'appréhender les choses : c'est la ressource qui détermine les moyens. Jusqu'à aujourd'hui c'était précisément l'inverse. Le secteur sanitaire a déjà anticipé cette mutation avec l'arrivée de la T2A, le secteur des personnes âgées est déjà inscrit dans cette dynamique depuis quelques temps, et le secteur social tend à rejoindre le mouvement depuis une dernière petite loi budgétaire. La première étape a été les HEPAD, puis les ESAT en 2008. A quand pour les autres structures ?

La place de l'utilisateur fait aussi partie des nouveaux enjeux majeurs qui viennent percuter et changer nos pratiques au niveau du quotidien. Il y a aujourd'hui une très forte demande d'avenir liée à la dépendance des personnes... avec pour corollaire

une évolution des métiers et des compétences. Des qualifications à faire valoir, à faire évoluer comme nouveaux enjeux.

Autre élément de réflexion : la mise en concurrence des associations par rapport aux moyens disponibles, du fait d'une gestion fondée sur des enveloppes fermes et limitatives, les mises en concurrence également par rapport au secteur privé. Concernant le secteur privé, faut-il en rester à nos représentations caricaturales ? Le secteur privé n'aurait pas d'autres objectifs que produire des bénéfiques, alors que les valeurs humanistes seraient portées par le secteur associatif ? Il nous faut très vite changer d'avis parce que ce n'est pas parce qu'on est une association que l'on a des valeurs humanistes. On peut faire, on peut être associatif et avoir une attitude de dictateur : c'est tout à fait compatible. Par ailleurs, cela ne suppose pas que le secteur privé à but lucratif ait des valeurs humanistes. Il nous faut surtout pas caricaturer et se positionner aujourd'hui en revendiquant à la fois nos valeurs et nos capacités gestionnaires.

Pareillement il nous faut prendre en compte les changements importants dans nos environnements : les schémas régionaux et nationaux, les PRIACS, etc. Le nouvel enjeu est en fait la capacité des associations à avoir un rôle de tribun. Il va nous falloir investir les instances de décisions, investir le champ des PRIACS, investir les ARS, les conférences de Territoire, les commissions d'appel à projets. Il faut être totalement offensif.

Par ailleurs, la démarche qualité contribue elle-aussi à renouveler le paysage de l'action associative. Il est très important qu'elle soit portée par les associations, qu'elle devienne une véritable valeur associative et pas simplement l'initiative d'un établissement.

Nous nous dirigeons vers de nouveaux équilibres managériaux, à interroger et clarifier. L'arrivée des CPOM est venue bouleverser le fonctionnement entre les sièges et les établissements. Avant les établissements étaient beaucoup plus en lien avec les autorités de tarifications, la contrainte CPOM imposée a des effets très positifs mais peut avoir aussi des effets pervers. Elle vient modifier complètement l'articulation entre les établissements et les sièges, ainsi que leur rôle ; d'où une nécessaire clarification contemporaine du système managérial.

Les projets associatifs sont à revisiter à l'aune de tous ces changements et enjeux, notamment au plan opérationnel qui est la véritable traduction du projet associatif. Il devient impératif de penser une traduction du projet associatif en une stratégie visible, qu'on peut toucher du doigt, que l'on peut présenter à cinq ans aux autorités de tarifications. C'est toute une crédibilité qu'on renforce alors.

Quelles sont les situations risques aujourd'hui ? Il s'agit certainement d'une « liste la Prévert » parce qu'effectivement elles ne sont pas limitées. Mentionnons les risques financiers, les consignes des CPOMS. En effet, on entre dans une ère de contractualisation : si on ne respecte pas les CPOMS, si le diagnostic préalable à leurs créations a été mal élaboré, et le remède peut être pire que le mal. Le contrôle de gestion peu performant quelquefois dans nos associations, limite nos capacités de négociations avec un CPOMS, nos capacités à suivre ses consignes. Il nous faut revoir nos outils de suivi de gestion.

Les risques RH se développent : les risques prudhommaux, les risques psychosociaux. Le fait d'avoir peu investi jusqu'alors dans une politique RH impose de trouver les ressources pour déployer très rapidement une expertise en la matière.

Les risques de non-qualité existent aussi. N'oublions pas que l'évaluation interne, contrairement à ce qui se passe dans le secteur sanitaire, peut entraîner la perte d'un agrément. Qu'est-ce que ça signifie pour un établissement de perdre son agrément ? Une fermeture, simple et définitive. Les conséquences concrètes de cette évaluation interne vont donc beaucoup plus loin que ce qui était appréhendé dans le secteur sanitaire.

La gestion des crises est aussi à prendre en considération. Il nous faut développer nos capacités de réaction au niveau du management associatif pour ce qui concerne la gestion des crises telles que la canicule, les crises institutionnelles, etc. Rajoutons dans cette perspective la crise de la gouvernance. En effet, peu de vocations par contribuer aux CA des associations et par ailleurs des conflits existants entre bénévoles et salariés.

Les risques liés aux fusions-absorptions. Il ne faut jamais voir une fusion-absorption comme une simple opération financière ou économique, c'est tout sauf ça. C'est avant tout une histoire de valeurs et un risque de crise en raison d'une incompatibilité axiologique entre les deux institutions concernées. Quand les deux acteurs institutionnels ont un poids équivalent et sont dans un rapport de réciprocité dans les négociations, ce processus de fusion-absorption se déroule plus favorablement. Mais, à l'inverse quand les institutions en présence sont de taille très hétérogène, très souvent celle de taille importante propose de reprendre à tant de budget. Or c'est une vision erronée de la situation. En effet, ce n'est pas un budget que l'on reprend, ce sont des valeurs, c'est une histoire ; il faut donc prendre le temps. Il faut communiquer, partager, et partager...

Evoquons maintenant les risques liés à la maîtrise d'ouvrage. Sans faire de prolongation sur les appels à projet, disons simplement que dans ce décret il est

inscrit que pour tout nouveau projet institutionnel, il faudrait avoir le terrain, le projet architectural, etc. Mais ce n'est pas notre corps de métier. Ce sont des risques énormes que l'on prend. Nous ne sommes pas experts en la matière et il nous faut avoir un montage financier tout à fait adéquat.

Les risques d'instrumentalisation sont d'ordre plus politique. N'être que des prestataires de service, ne pas avoir une légitimité d'émergence, là encore, rappelons que François Block Lainé disait qu'une association pour mériter d'exister devait se saisir de cette légitimité d'émergence, c'est-à-dire être un aiguillon de la société, être une force de propositions. Si nous ne sommes plus capables de cela, nous ne sommes plus des porteurs de projets associatifs.

Prosper Teboul

Directeur Général de l'ADAPEI du Rhône

Table ronde - Risque et Inventivité

Animation : Christian Laval, Directeur-adjoint ORSPERE

Décryptage des actes suicidaires : un point de vue sociologique

A défaut d'avoir pu exposer au cours de la Biennale de la PFRAS une démarche de recherche action menée avec l'intersyndicale de la société Orange France télécom confrontée en 2009/2010 à une série importante d'actes suicidaires, nous en reprenons ici les principales pistes d'analyse.

Pour de plus amples précisions ou développements qui incluent la question du suicide et de l'emploi dans les néologismes de la « souffrance au travail » ou ceux des « risques psycho-sociaux », nous invitons le lecteur à se référer à d'autres documents écrits et publiés depuis cette intervention¹. Cette production collective reprend la méthodologie, la démarche et les analyses coproduites par l'intersyndicale concernée, le CNAM via notamment les apports de C. Dejours, ceux du centre Ressources Jean Bergeret dont l'auteur fut un des contributeurs en 2009 et 2010 sur la question des actes suicidaires et de leur prévention.

Notre parcours universitaire, toujours ancré théoriquement à partir de recherches issues des pratiques sociales, nous a amené, sous l'autorité du professeur Robert Castel, directeur d'études à l'EHESS², à nous intéresser à la sociologie *de l'interaction*. La sociologie de *l'interaction* éclaire les liens entre des situations individuelles, voire intimes et des événements sociaux ou culturels qui les structurent. Dans les rapports socio-économiques, la logique de l'interaction est de s'intéresser non pas uniquement aux rapports de domination, comme peut le faire la sociologie de Pierre Bourdieu, mais de repérer et d'analyser les liaisons entre des formes d'organisation du travail et les acteurs salariés concernés, entre les dimensions subjectives, individuelles des acteurs et les identités collectives d'appartenance qui les constituent.

Il n'est d'ailleurs pas étonnant d'entendre que de nos jours, les termes avec le préfixe INTER, comme international, Internet, interculturalité, France Inter, soient parmi les plus répandus et de fait parmi les plus médiatisés.

Notre proposition s'appuie à la fois sur des travaux de recherche et des actions de terrain enracinées depuis maintenant une trentaine d'années dans le champ du travail social, de la réduction des risques infectieux et de la prévention des risques en santé, de par nos fonctions d'ancien directeur du CRIPS et de direction du CENTRE RESSOURCES JEAN BERGERET, centre régional de prévention des conduites à

¹ Document édité par les CE RSI France et CE ROSI France Telecom intitulé « *La souffrance au travail, actes des journées CHSCT, édition 2010* ».

² Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

risques, sur la problématique du suicide, des conduites suicidaires et de leur prévention³.

Notre apport voudrait rappeler quelques idées fortes sur ce que peut dire la sociologie pour le plus singulier des actes, sur le sens des effets sociaux et psychologiques du passage à l'acte suicidaire, pour mettre en perspective la question de la prévention des actes suicidaires.

C'est pourquoi nous tentons d'éclairer les conduites et actes suicidaires à partir des six dimensions suivantes :

- Quelques généralités sur le suicide ;
- La question des âges et des passages ;
- Les formes contemporaines de l'isolement ;
- Les interactions entre les systèmes et les acteurs sociaux ;
- La sur-médiatisation des événements liés aux actes suicidaires ;
- La prévention des conduites suicidaires.

1) Quelques généralités sur le suicide...

L'un des fondateurs de la sociologie, Emile Durkheim (1858-1925), a essayé de penser et de comprendre les bouleversements de la société industrielle, porteuse de bien des progrès sur le plan technique et économique, mais engendrant en même temps l'émergence de la misère et le retour de la guerre des classes et des conditions d'exil dans les pays d'Europe.

Emile Durkheim a travaillé sur le suicide dans une première édition parue en 1897, a essayé de comprendre les conditions sociales d'existence, les contextes économiques et culturels qui pouvaient être mis en relation avec les augmentations de taux de suicides observés selon certains événements ou certaines caractéristiques sociales. Compte tenu du phénomène des suicides, il est impossible d'interroger les personnes qui sont mortes et la seule méthode sérieuse consiste à mettre en relation des circonstances qui dans les trajectoires des personnes accélèrent le processus de décider de mettre un terme à son existence. Cet ouvrage, toujours édité en 2010⁴ est devenu un des ouvrages clefs de la sociologie dans la mesure où il a permis, - et bien que le contexte de la société ait beaucoup changé sur certains aspects depuis - de comprendre en quoi et comment les liens sociaux influencent ou déterminent des prises de décision individuelles. Décider de mettre fin à sa vie, quelque soit le support envisagé (arme, pendaison, médicaments,) est a priori l'acte à la fois le plus

³ Pour information, sachons que depuis 4 ans dorénavant, cette association est agréée comme Centre Régional Ressources De Prévention Des Conduites Suicidaires (CRCPsd2008.Max Pavoux, psychologue clinicien, doctorant à l'université de Lausanne : crcps-ra@crjb.org.

⁴ Emile Durkheim, *Le suicide* Quadrige, PUF, édition 1999.

singulier, le plus intime et engageant la psychologie individuelle de l'être humain ; et pourtant E.Durkheim a bien montré dans son ouvrage en étudiant avec minutie les registres des personnes décédées et suicidées que des circonstances économiques, sociales et culturelles étaient convoquées, voire déterminantes dans ces décisions individuelles. Il a ainsi établi plusieurs types de suicides : les suicides dus à des états psychopathiques, à des états héréditaires, à des états d'imitation, des suicides qualifiés par Durkheim « d'égoïstes », « d'altruistes » et « d'anomiques » : « *Le suicide varie en raison inverse du degré d'intégration de la société religieuse, domestique, politique* »⁵.

Pour être plus concret, E.Durkheim a par exemple montré qu'il y a beaucoup plus de suicides chez les protestants que chez les catholiques et les juifs (plus ou moins grande intégration dans la communauté d'appartenance), beaucoup moins de suicides en périodes de guerres ou en période de famines et d'épidémies qu'en périodes d'expansion économique. Dans le champ du sida, on a observé cliniquement des suicides chez les personnes atteintes par le Vih/sida depuis quelques années à compter de 1994, en même temps l'apparition des tri et des quadrithérapies....

Nous savons également, au regard des données épidémiologiques qui sont en notre possession dans le cadre du CRPCS⁶ que les actes suicidaires (tentatives et passages à l'acte) sont orientés par la question du genre, de l'âge et par des circonstances d'états psychosociaux plus ou moins étayantes ou plus ou moins isolantes.

Un peu plus d'un siècle après l'ouvrage du fondateur de la sociologie, Christian Baudelot et Alain Establet, deux sociologues français publient une nouvelle étude sur le sujet du suicide, basée sur un ensemble de données statistiques considérablement étendu dans l'espace et dans le temps. Malgré son caractère exceptionnel – en France, le taux moyen annuel est actuellement de 0,2 pour 1.000 - une étude détaillée de ses variations selon différents paramètres comme la situation économique, le sexe, l'organisation familiale, l'orientation sexuelle, la religion, l'âge, le lieu de résidence (ville ou campagne), l'état de guerre... fournit des informations très intéressantes sur le contexte contemporain : « *Tout se passe comme si le XXe siècle avait inventé des formes nouvelles et protectrices de relations entre les individus. (...) Après avoir bousculé les modes de vie anciens, la civilisation industrielle et urbaine moderne en aurait instauré de nouveaux, moins directement perceptibles, mais dont la diminution des taux de suicide atteste la réalité* »⁷.

⁵ E.Durkheim, op cit, p.222.

⁶ Centre Ressources de Prévention des conduites suicidaires

⁷ C.Baudelot, R.Establet *L'envers de notre monde*, Paris, **Seuil**, 2006 p.55

Ces récents travaux se complètent très bien avec ceux apportés par le Pr Michel Debout⁸, professeur de médecine légale, par ailleurs président de l'Union nationale des Associations de prévention du suicide, avec qui nous avons en présence des représentants de plusieurs champs de la téléphonie sociale, de la gérontopsychiatrie, des familles endeuillées par le suicide, des professionnels de l'action sanitaire et sociale, fait une journée d'études régionale, dont la publication fait référence tant sur le plan scientifique que sur le plan social⁹.

Le suicide anémique

Revenons vers Durkheim et nos propres réflexions sur une des deux dimensions qui nous semblent présentes dans la question suicidaire : celle d'être en dehors des conditions reliées à l'autonomie, tant plaidoyée, voire surestimée dans nos valeurs contemporaines comme excès d'individuation, avant de nous intéresser à la question de l'âge et du passage, comme seuils impossibles à franchir ou à supporter.

Ce terme qui peut sembler un peu savant ou barbare est le concept inventé par E. Durkheim pour parler de la rupture morale (on se suicide davantage par misère morale plus que pour des raisons de misère économique) ou de la rupture du lien social, état de dérèglement qui débouche sur des états d'isolement ou de solitude extrême. *"Toute rupture d'équilibre, alors même qu'il en résulte une plus grande aisance et un rehaussement et un rehaussement de la vitalité générale, pousse à la mort volontaire"*¹⁰

Nous rappelons ici que ces états de désolation (privés de sol) ont été développés dans les travaux de la philosophe Hannah Arendt¹¹. Isolement veut dire sans sol, privé de sol, c'est à dire déraciné, sans liens qui rattachent au monde des humains, dans un état de relations personnelles et sociales qui n'ont plus de sens pour la personne ; pas suffisamment de sens pour continuer d'aller de l'avant. Et c'est souvent cette rupture de sens qui engendre chez les citoyens des passages à l'acte, dans la mesure où ils se sentent et se vivent dans un état de grand isolement, même s'ils sont effectivement physiquement et socialement entourés. L'isolement, le sentiment de désolation viennent d'un sentiment de vide affectif et c'est ce vide affectif ou ces ruptures d'estime de soi même ou de la part d'autrui qui peuvent entraîner des effets de suicide.

L'anomie, c'est une position sociale ou personnelle qui est en dehors du nomos, de la norme et de la loi ; c'est l'exact opposé de l'auto-nomos, de l'autonomie qui consiste

⁸ Pr M.Debout, *La France du suicide*, Paris, Stock, 2002.

⁹ *Actes de la journée du 3 mars 2010 sur l'opinion des acteurs engagés dans la prévention des conduites suicidaires et du suicide*, CRPCS/CRJB, site www.crjb.org

¹⁰ E.Durkheim, op cit, p.271.

¹¹ Hannah Arendt, *La condition de l'homme moderne* édition folio, 1997 et *La crise de la culture*, Folio, 2003.

à intérioriser en soi la norme, la loi symbolique et sociale du monde, c'est à dire la contrainte du monde, la contrainte de l'autre. « *L'état de dérèglement ou d'anomie est donc encore renforcé par ce fait que les passions sont moins disciplinées au moment même où elles auraient besoin d'une plus forte discipline* »¹².

L'anomie est bien le processus qui consiste à refuser les attaches, les contraintes ou à refuser les attaches ou les contraintes vécues alors sur le mode de l'aliénation. Etre aliéné, c'est être sans –liens (un alien...) et l'aliéné était au 19^{ème} siècle le fou, c'est à dire celui en dehors de la raison, de la norme, de la contrainte, de la loi des hommes et des sociétés. Etre aliéné ou se sentir aliéné, c'est être sans liens porteurs qui donnent sens à l'existence, c'est perdre ces liens ou avoir des sortes de liens qui sont asphyxiants et ce sont ces processus de ruptures de liens, qui sont présents dans les suicides anoniques.

Quelques exemples pour illustrer ce qu'est le suicide anonique : L'industriel qui perd sa fortune ; la vedette riche et célèbre qui n'est plus qu'image d'elle-même et perd son identité interne (Marylin , Kurt Cobain..), le malade du sida qui s'apprêtait à mourir et dont l'apparition des traitements oblige à repartir dans la vie sociale ; le bon élève qui se suicide la veille d'un examen, épreuve symbolique du passage à la classe supérieure ; le bon élève qui se suicide après l'échec d'un examen ou celui du jeune après le refus d'embauche ou une rupture amoureuse. Et bien sûr les personnes âgées, plus les hommes que les femmes qui se suicident dans les premiers mois ou années qui suivent la retraite, ainsi que ceux d'écrivains ou de personnalités politiques vieillissantes (Henri de Montherlant, Pierre Bérégovoy, le couple Quillot ou François de Grossouvre).

2) La questions des âges et des passages

Ces exemples, tirés de plusieurs récentes lectures¹³ ou situations professionnelles, illustrent la question de l'état de rupture occasionnée par un passage. C'est une des raisons à repérer l'état d'anomie, de rupture réelle et symbolique comme étant un état moral et social organisateurs de l'état psychologique des individus. C'est en effet la question du passage d'un état à un autre qui représente symboliquement et réellement des difficultés, des angoisses, voire des impossibilités. Qui n'a éprouvé le passage d'un examen ou d'un entretien d'embauche, qu'il soit universitaire ou médical comme une épreuve ? En effet, ce qui est éprouvant est que l'annonce des

¹² E.Durkheim, op cit, p.281.

¹³ Au sujet des suicides de Mme Jospin mère ou de F.de Grossouvre, on peut se référer à Noëlle Châtelet, *La dernière leçon Seuil, 2002* ou à Raphaëlle Bacqué, *Le dernier mort de Mitterand, Grasset, 2010*.

résultats va provoquer un changement d'une manière ou d'une autre, c'est à dire une autre étape dans l'existence.

Les examens (biologiques ou sociaux) renvoient à rompre avec un état antérieur, à passer d'un état à un autre, à une période de sa vie à une autre ; un examen est une épreuve symbolique ; se retrouver licencié, en rupture d'emploi ou en état d'embauche peut provoquer le même phénomène pour des raisons strictement opposées : l'homme qui a investi son emploi comme identité sociale et familiale de par sa perte va se retrouver en vide existentiel ; alors qu'à l'opposé quelqu'un qui n'a jamais travaillé ou qui n'a plus travaillé depuis longtemps qui a intériorisé les échecs ne va pas supporter de réussir quelque chose et va tout faire pour refuser cette nouvelle étape de son existence. Dans le domaine de la santé, les résultats évoquant l'état d'avancement de la maladie sont des rituels symboliques et réels de passages d'un état à un autre (on connaît bien cela avec les personnes atteintes par le VIH autour des résultats des T4).

Autrement dit, le suicide anémique et l'état d'anomie sont de plus en plus présents dans notre société, car s'il est vrai que les moyens de communication (multimédias, portables mobiles, internet, médiatisations des informations et omniprésence de l'écran télévisuel) favorisent des formes de liaisons pour ceux qui savent et peuvent s'y connecter, notre société engendre des failles dans ce qui relève de la communauté des hommes et produit ce que les sociologues Alain Ehrenberg¹⁴ et Robert Castel¹⁵ appellent dans leurs travaux respectifs de l'insécurité, de l'incertitude¹⁶, de « l'individualisme négatif », une société du malaise.

Ce concept anthropologique du passage articule à la fois des dimensions qui relèvent de la santé psychique et de l'environnement sociétal dans lequel nous sommes amenés à exister ; il souligne la fragilité contemporaine de la condition humaine, notamment à certains âges.

Comme le souligne le sociologue Zygmunt Bauman¹⁷, « *une fluidité, une fragilité et une fugacité interne sans précédent (la fameuse flexibilité) marquent toutes sortes de liens sociaux qui, il y a peine une douzaine d'années, se combinaient en un cadre durable et fiable à l'intérieur duquel on pouvait absolument tisser un réseau d'interactions humaines* »¹⁸. Cette fragilité, cette « liquidité » suppose d'être contenue, voire retenue au risque d'être

¹⁴ Alain Ehrenberg, *L'individu incertain*, Livre de Poche, 1998 ; *La fatigue d'être soi*, Odile Jacob, 1999 ; *La société du malaise*, Odile Jacob, 2010.

¹⁵ Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale, chronique du salariat ?* Édition de Poche, 1999

¹⁶ R.Castel, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil, 2009.

¹⁷ Z.Bauman, *L'amour liquide, de la fragilité des liens entre les hommes*, Le Rouergue/Chambon, 2004.

¹⁸ Op cit, p.112

envahie de débordements analogues aux tempêtes et tsunamis contemporains qui mal prévenus et mal endigués, terrassent et emportent tout sur leur passage.

3) Des formes contemporaines d'isolement

Ayant pu bénéficier dans le cadre d'un doctorat de sociologie de ses éclairages, soutenons comme Robert Castel¹⁹ l'a très bien montré que les formes de solidarité et de précarité de nos sociétés sont très particulières au regard d'autres modèles historiques et sociologiques, en ce sens qu'elles produisent une double affiliation et en creux, une dés-affiliation : L' affiliation au travail, à l'emploi, à la qualification fait lien, fait sens dans la mesure où c'est bien dans notre société le travail et l'emploi qui sont organisateurs de la position sociale, donc de la position qui symboliquement fait sens aux yeux des autres. Il y a des métiers honorifiques et d'autres porteurs de honte²⁰. La perte ou le nonaccès à cette affiliation rendent celles et ceux qui en sont privés ou qui n'ont pas ou plus accès en état d'anomie personnelle et sociale. Pour beaucoup d'hommes, cette situation renforce des états dépressifs, voire de dépressions qui peuvent déboucher ou engendrer des actes suicidaires.

Chez ceux qui sont dans l'emploi, comme le démontrent les travaux de Christophe Dejours²¹, c'est l'état de souffrance psychique inscrit et plus ou moins renforcée par le milieu du travail, dans une interaction complexe venant de la mésestime de soi et des relations avec l'environnement dans une profession ou un environnement professionnel, qui peut accélérer le passage à l'acte, souvent commis sur le lieu même de l'activité salariale (pensons pour mémoire aux nombreux suicides de cadres qui ont eu lieu ces derniers mois dans certains grands groupes industriels chinois ou français, ou ceux qui ont lieu dans des brigades de gendarmerie ou chez les médecins généralistes).

Le deuxième axe souligné par Robert Castel est le lien privé, le lien de sociabilité familiale, amicale ou d'appartenance culturelle ; celle et celui qui après un chômage, une maladie, une rupture amoureuse ou conjugale, après un décès d'un proche se trouve en capacité d'affiliation, en lien, dans un réseau relationnel saura retrouver des points d'appui pour dépasser cet état de rupture, le temps de passer les épreuves de la perte ou du deuil de la personne ou de l'état antérieur. Mais ce passage suppose de trouver des points d'appui et dans notre société très technicienne, très performante des avancées sur le plan technologique, force est de constater que

¹⁹ Robert Castel, *L'insécurité sociale, qu'est ce qu'être protégé ?* Paris, le Seuil, 2003.
R.Castel, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil, 2009.

²⁰ Vincent de Gaulejac, *Les sources de la honte*, Desclée de Brouwer, 1999.

²¹ C ;Dejours, *La souffrance en France*, Paris, Points poche, 2004.

beaucoup d'individus, en état de vulnérabilité sur le plan personnel, sont de plus en plus relégués dans des lieux sociaux en dehors des liens sociaux ordinaires ou de droits communs.(solidarité dite mécanique, déjà décrite par Durkheim : liens familiaux amicaux et sociaux solides, solidaires) .

Rien n'est pire que le sentiment de n'avoir plus ou de ne plus prendre place ; cet état de déplacement effectif, réel, économique et symbolique engendre des états de replis, des chutes, des mutismes ou au contraire des révoltes, des cris, des agressions dans la mesure où ils correspondent à une coupure, une dés-affiliation, une rupture des liens qui font sens pour la personne inscrite dans un milieu professionnel.

4) Interactions entre acteurs et systèmes

Les travaux menés par les sociologues du travail (les fameuses analyses de M.Crozier et E.Friedberg)²², les analyses portées par R.Sainsaulieu²³ ou P.Bernoux²⁴, ainsi que celles soutenues par les travaux d'inspiration plus psychanalytique d'E.Enriquez²⁵ , sont des éclairages précieux sur les interactions du monde professionnel et du monde privé.

Michel Crozier et Erhard Friedberg définissent leur ouvrage comme un manuel, non pas de sociologie des organisations, mais de sociologie de l'action organisée. Cette méthode, basée sur l'analyse stratégique, se positionne sur le plan des relations de pouvoir entre acteurs et des règles implicites qui gouvernent leurs interactions, et qui sont appelées ici « jeux ». L'analyse stratégique utilise les attitudes comme « *un outil de recherche commode et imparfait* » pour découvrir ces jeux. L'organisation est vue ici comme « *le royaume des relations de pouvoir, de l'influence, du marchandage et du calcul* » et comme « *un construit humain qui n'a pas de sens en dehors des rapports de ses membres* ». A partir de cette lecture, on comprendra facilement que les changements radicaux, les transformations décidées de manière hiérarchique, voire hiératique, peuvent donner à ceux qui exécutent ou subissent ces modifications, un sentiment d'incompréhension, de destruction professionnelle parfois...

Pour Eugène Enriquez, psychosociologue, les entreprises modernes désirent provoquer l'adhésion et le dévouement sans failles de leurs collaborateurs. Aussi adoptent-elles des types de structures et des styles de direction aptes à surveiller, chez leurs membres, l'identification aux idéaux de l'organisation et à son "

²² Michel Crozier, Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, Points Seuil, Paris 1977

²³ Renaud Sainsaulieu, *L'Identité au travail - Les effets culturels de l'organisation*, Paris, Presses de Sciences PO, 1993

²⁴ Philippe Bernoux, *la sociologie des organisations*, Paris, Points Seuil, 2002

²⁵ Eugène Enriquez, *Les jeux du pouvoir et du désir dans les entreprises*, Paris, Desclée de Bouver, 1999

éthique ". Aussi tentent-elles de les prendre au piège de leurs propres désirs en leur proposant un imaginaire qui s'avère bien souvent un leurre. Le pouvoir qu'elles exercent révèle aussi ses caractéristiques de contrainte malgré les aspects séducteurs sous lesquels il se donne à voir.

La formation, la consultation et l'intervention psychosociologique ont pour rôle de lever les illusions dont l'entreprise est friande, de démystifier les pouvoirs mis en œuvre, de favoriser l'émergence de processus de sublimation, de reconnaître les individus comme des sujets dotés d'une vie intérieure, capables d'assumer leurs désirs, de se transformer, de prendre en main leur propre destin et de devenir des " *créateurs d'histoire* ". Les entreprises modernes savent-elles accepter que les hommes, individuellement et collectivement, accèdent progressivement à l'autonomie au sens où l'entendaient CLefort ou C.Costoriadis.

La Perte D'une Position Réelle et Symbolique : La rupture des liens, les changements trop brusques, non négociés, imposés aux salariés, quelque soient leur statut entraîne des pertes sur le mode réel et sur le mode symbolique, et il y a forcément interprétation des deux dimensions ; la perte de certains biens matériels est moins dramatique dans les univers personnels, familiaux et sociaux qui portent des points d'appui qui permettent de partager cette perte ou ce manque. Perdre des ressources financières représente une perte importante pour ceux qui avaient peu avant, est moindre pour celles et ceux qui ont d'autres ressources de revenus (héritages par exemple).

Une rupture librement acceptée par les deux protagonistes se résoud plus facilement que lorsque l'un des deux la subit. Une démission d'emploi choisi est réellement et symboliquement moins catastrophique sur le plan psychique que lorsqu'elle est subie ; une mort annoncée, prévue produit moins d'effraction sur le plan émotionnel et psychologique que lorsqu'elle est subite. Dans notre société, la perte d'un enfant devient proprement insupportable et est vécue comme injuste alors qu'elle est le lot ordinaire des sociétés en voie de développement.. Ce dont il est question ici est la perte d'une position antérieure ; autrement dit, certaines formes de ruptures, de séparations vont être vécues soit comme des étapes qui vont occasionner des renégociations des états précédant et seront des occasions de remobiliser ou de faire émerger des compétences ou des potentialités non explorées, ou à l'inverse entraîner des états de sidération, des états d'asphyxie mentale et sociale dans lesquels les individus étouffent, perdent pied et ne peuvent plus faire face aux nouvelles contraintes ou aux nouvelles formes d'exigences de ces nouveaux états. Ce que je veux souligner ici est l'importance de ce qu'une rupture ou une séparation

représente. Cette représentation renvoie aux conditions psychologiques, affectives et sociales dans lesquelles nous sommes inscrits personnellement et socialement.

Une souffrance qui se conjugue au masculin : La retraite pour des hommes qui n'ont jamais investi leur sphère familiale et domestique fait plus de ravages que chez leurs compagnes qui ont toujours un rôle dans cette dimension. Comme si leur position sociale et professionnelle était le seul rempart à leur dignité d'eux-mêmes. Et une fois ces remparts franchis, ils sont sans rien et se vivent comme des nullités, deviennent des pères démissionnaires parce que démissionnés de leurs positions sociales. *Sans être grand clerc, force est de constater que les victimes d'actes suicidaires, à France Telecom, comme ailleurs, sont principalement des acteurs masculins²⁶, et c'est une dimension à prendre en compte dans la manière dont les manifestations de la souffrance, du sentiment de déclassement²⁷, de la perte des statuts salariaux antérieurs, sont plus directement liés à une construction identitaire qui chez les hommes se construit davantage dans la sphère sociale et économique, que dans la sphère domestique et familiale²⁸. Comme le dit pertinemment Christophe Dejours, « pour beaucoup de sujets le travail est un puissant opérateur de construction et de stabilisation de l'identité et de la santé mentale »²⁹.*

Si autant d'hommes, bien qu'affectivement et socialement entourés sombrent dans la dépression, le déclassement ou les passages par des actes de violence, c'est que probablement pour eux, cette vulnérabilité, cette fragilité identitaire vient faire effraction à ce qui fut le socle symbolique et réel de leur identité personnelle : faisons l'hypothèse que les interactions sont fortes entre des poussées liées aux transformations précipitées et vécues avec violence par les acteurs salariés, sans qu'ils prennent prises au sens de ce qui est produit pour eux et en eux, provoquant ainsi des déflagrations psychiques, qui non exprimées, non entendues, non symbolisées, ne se transmettent que dans la violence de l'acte commis.

Ce sentiment ou cette réalité du déclassement, de la disqualification, peut rencontrer dans les mêmes moments des préoccupations d'ordre privé, (la crise de milieu de vie, des soucis conjugaux, affectifs ou sexuels, des positionnements générationnels avec ses propres enfants, des parents vieillissants ou qui viennent de mourir, etc.). Ces changements, ces ruptures, ces formes de conflits accélèrent ou amplifient des formes de souffrance qui ne trouvent dans l'exécutoire de la violence retournée contre soi comme réponse ou adresse à celle exercée par les transformations radicales des organisations économiques : *« il est évident que ces conflits ne prennent pas du tout la*

²⁶ Christophe Dejours, Florence Bègue, *Suicide et travail, que faire ?*, Paris, Puf, 2009

²⁷ Eric Maurin, *La peur du déclassement, une sociologie des récessions*, Paris, Seuil, 2009

²⁸ P. Pelège, C. Picod, préface de P. Meirieu *Eduquer à la sexualité*, Chroniques Sociales, Lyon, 2010., notamment le chapitre 1 sur une approche anthropologique de la sexualité.

²⁹ C. Dejours, op cit, p.29

même forme selon que l'on se place du point de vue de la femme ou de l'homme dans leur rapport singulier à leur travail professionnel »³⁰.

Ces aspects de violence ont été notamment travaillés par Jean Bergeret dans la *Violence fondamentale* et nous sont précieux pour comprendre que toute forme d'hostilité, de honte, d'injustice ou de situation d'abus ou vécue comme telle peut engendrer des formes « hétéro-centrées », tournées vers autrui, comme dans les manifestations collectives qui s'adressent aux porteurs des figures de l'autorité ou du pouvoir décisionnel : les patrons, les cadres dirigeants, les élus politiques, le chef de l'Etat ou du gouvernement, les représentants de la justice, ou au contraire tournées vers soi, " autocentrées ". Ce sont les manifestations contemporaines de la souffrance au travail

Danièle Linhart, sociologue du travail, replace cette question de la souffrance au travail dans une perspective historique : la souffrance au travail n'est pas nouvelle, estime-t-elle, mais les salariés appartenaient autrefois à un collectif de travail qui leur apportait solidarité et entraide ; en outre, leur souffrance avait, à leurs yeux, un sens politique : elle était l'expression de rapports de domination et d'exploitation à l'œuvre dans la société. Aujourd'hui, les salariés se sentent seuls face à leurs difficultés, ils ont le sentiment d'être victimes d'injustices qui les affectent individuellement ou de ne pas être à la hauteur de leur tâche. Ceci explique que les situations de mal être au travail soient vécues plus douloureusement. Comme elle l'évoque dans un entretien récent ³¹: *« le travail est de plus en plus une question de vie ou de mort. Ce qui s'y joue est si crucial qu'il peut conduire à une vraie radicalité : soit on menace de tout faire sauter (comme dans les usines qui ferment où les salariés sont toujours à deux doigts d'écraser leur ancienne force de production qui est en voie de disparition), soit on se tue (les actes suicidaires) , soit on tue les autres (symboliquement dans les prises d'otages, soit des meurtres réels ou des tentatives de meurtres) mais au final, on se tue toujours soi même, face à une situation vécue de plus en plus comme une injustice personnelle ».*

5) La place des médias :

Comme le décodage de la manière dont les médias, certains médias télévisuels en particulier, a fait l'objet d'un document DVD produit à l'occasion des 13^{èmes} journées nationales de prévention du suicide, document visionné et commenté par le Pr Védrette à l'occasion du séminaire régional organisé par le CRPCS en 2010³² , nous

³⁰ Ibid, p. 31.

³¹ Journal Libération du 2 mars 2010.

³² Actes du séminaire régional du 3 mars : l'opinion des acteurs engagés dans la prévention des conduites suicidaires et du suicide, CRPCS/CRJB, 2010, www.crjb.org

nous contenterons de souligner que sont très médiatisés les suicides de personnages célèbres, acteurs ou chanteurs celui de P.Dewaere (arme à feu) ,de Mike Brandt (défenestration) de Dalida (absorption de psychotropes) , grands couturiers , Alexander Mac Queen (pendaison) , d'hommes politiques (de R.Boulin à P.Bérégoovoy), ainsi que ceux plus anonymes des adolescents (notamment dans les phénomènes dits de contagion ou de « vagues suicidaires » , ceux des prisons aux décomptes sordides et réguliers lors des journaux télévisés, aboutissant d'ailleurs à une interdiction de l'administration pénitentiaire d'en faire la classification...

Très peu de médiatisation sur ceux effectués par les personnes âgées, pourtant les plus nombreux, et comment comprendre que les médias aient autant médiatisé ceux de France Télécom, toujours trop importants il est vrai, mais dans une moyenne statistique des plus constantes dans les grandes entreprises de plus de 500 salariés ?

Faisons l'hypothèse que cette figure emblématique de la transmission, de la diffusion d'images, des communications, porte dans ce doux nom de France et communication par la « télé » une identité nationale forte, aux dimensions symboliques indéniables, signifiant aux yeux, aux oreilles et au cœur de chacune et chacun des citoyens, une dimension affective sensible, symbole national d'une appartenance collective dans une période déjà évoquée d'intranquilité, de fragilité et de malaise grandissant. Les acteurs des médias, les journalistes , fabricants de l'actualité, témoins directs et proches des victimes, ont probablement surajoutés de l'émotion et de l'événementiel en surexposant d'ailleurs aux feux brûlants de l'actualité cette agitation médiatique hypercontemporaine : Comme l'analyse René Padieu sur le bruit médiatique fait autour du nombre de suicides à France Télécom³³, la réponse est sans doute « *le caractère violemment symbolique : quelque soit la froide analyse du spécialiste, le suicide interpelle...parce que le public, nous tous, sommes réceptifs à cette émotion ; même s'il n'y a pas objectivement un excès de suicides, l'émotion qu'ils suscitent peut être mise à profit pour attirer l'attention sur le problème en cause, de façon plus efficace que par d'autres indicateurs plus significatifs (comme l'absentéisme) mais moins interpellants* »³⁴

A cette analyse, nous pouvons compléter par une autre hypothèse : le signifiant de France Télécom est symboliquement puissant, puisqu'il évoque à la fois l'identité d'appartenance qui touche les esprits, les corps et les cœurs de celles et ceux qui y résident et de ceux dont le métier est d'en tisser la voix, d'en transmettre les voies de par les modes de communication téléportées et télétransmises. Autrement dit, quant un des fleurons de l'industrie se trouve frappé par la violence de ces actes suicidaires, une des manières de supporter les déflagrations des chocs émotionnels qui en

³³ R.Padieu, Du bruit qu'on fait autour des suicides, in *Suicide, opinion et prévention*, les Cahiers de la prévention du suicide, UNPS, janvier 2010, n°4.

³⁴ Ibid, p.14.

découlent est de continuer d'adresser leur mémoire de disparus auprès des survivants et des témoins de poursuivre ainsi quelque chose qui n'aurait pas été entendu, favorisé et transformé du temps de leurs vies actives au sein de leur univers professionnel, socle identitaire majeur pour ces cadres, majoritairement masculins et par ailleurs socialement et familialement entourés.

6) La prévention des actes suicidaires dans le monde de l'emploi :

Le maintien de liens qui fassent sens... Insistons sur la question des liens sociaux, de leurs préservations, dans le sens où les êtres liés et reliés (par solidarité, empathie, appartenance collective, consolidation de l'identité professionnelle sociale et personnelle, sentiment d'exister). Ces liens sont à prendre en considération dès lors qu'un événement amène à des changements dans la trajectoire des individus. Nous savons tous maintenant l'importance des objets transitionnels pour aider un enfant à franchir des moments de rupture ; pourquoi n'en serait-il pas de même pour des adultes en situation professionnelle, l'importance des objets matériels réels et symboliques qui peuvent faciliter la transition entre l'état salarial antérieur et l'état salarial actuel, entre le poste antérieur et le poste actuel,

D'autres éléments participent à l'amélioration des pratiques de prévention des conduites suicidaires :

- Tenir compte des rythmes acquis et des nouveaux rythmes imposés par les contraintes collectives d'organisation, des horaires qui facilitent la prise en compte des contraintes internes et externes des salariés ;
- La nécessité d'associer encore et toujours les représentants salariaux dans les décisions organisationnelles faites à leur encontre ;
- Préserver la place des salariés dans leur condition humaine sans humiliation inutile, en combinant des prises en compte des processus psychosociaux des salariés en état de vulnérabilité ;
- Prendre en compte les compétences acquises antérieures.

L'estime de soi et d'autrui... La position éthique doit accompagner les avancements techniques; autrement dit l'amélioration des moyens techniques devrait toujours s'accomplir dans des finalités qui prennent en considération les soucis éthiques de l'autre, sans s'y subsister au nom de savoirs qui sont de la compétence des professionnels que nous sommes mais sans oublier le maintien du sentiment d'estime et de considération qui sont finalement les valeurs les plus essentielles à maintenir une existence humaine. La plus grande violence imposée à l'autre, surtout quand elle ou il est en état de vulnérabilité ou de fragilité personnelle, est de le mettre dans des situations et des conditions d'existence où les êtres perdent ce

sentiment ou cette estime d'eux-mêmes. Autrement dit, la piste et l'horizon éthique viennent dans ce que la philosophie d'Emmanuel Lévinas nous apprend : prendre en considération le visage de l'autre pour envisager quelque chose avec lui et non pas le dévisager³⁵. Pour E. Lévinas, "L'éthique est une optique", et pour Paul Ricoeur, "une visée bonne de l'autre dans des institutions justes". Et ce sont ces conditions qui permettront peut-être des vies dignes jusqu'à leur terme. Le suicide vient peut-être d'une intériorisation de la perte de l'estime de soi, perte repérée dans le regard froid et indifférent de l'autre.

Prendre en compte la complexité... Notre société fait l'apologie du bonheur, de la performance, de l'excellence, de la jeunesse et de la beauté, de l'enfance qui devient l'horizon symbolique de nos idéaux ; au détriment de la mémoire, de la transmission, d'un ordre du monde qui était avant nous, portées par celles et ceux qui nous ont précédé dans nos existences ; acceptons le présent du monde comme étant à l'articulation de formes d'héritages que nous poursuivons, en omettant pas de croire et de penser l'histoire des sociétés, comme étant autant d'étapes qui nous inscrivent dans l'ordre des générations et en acceptant de laisser place et de faire place à celles et ceux d'un autre âge mais pour éviter de vivre trop de moments d'incertitude ; Une société pleine d'incertitudes est une société de repli, de repli sur ses objets sur soi, sur ses petites affaires quotidiennes et qui se conjugue uniquement au présent, à l'immédiat.

Une présence au monde qui ne s'appuie pas sur une mémoire collective, sur une culture transmise par les plus anciens se condamne à confondre le momentané au temporel et prend peur dès qu'il s'agit d'aller du côté de la faiblesse, de la fragilité et de la mort ; Si nous vivons la question de la souffrance comme une donnée essentielle de la vie, peut être aurons-nous moins peur d'inclure cette dimension dans nos univers professionnels et éviterons de reléguer dans des interprétations simplistes et des analyses réductrices la prévention des conduites suicidaires sans prendre en compte comme nous y invite Edgar Morin la question de sa complexité, car comme il nous le transmet: « *L'ennemi de la complexité, ce n'est pas la simplicité, c'est la mutilation* ». ³⁶

Patrick Pelège

Directeur du Centre Jean Bergeret

³⁵ Patrick Pelège, "Éthique et déontologie", Revue Empan "Questions éthiques", décembre 1999.

³⁶ Hors série Le Monde, Edgar Morin, le philosophe indiscipliné Editions le Monde juin 2010.

Une improbable durée

J'ai été sollicité à cause d'un passé marqué par la création de quelques dispositifs de formation, dont deux émergent plus particulièrement : Recherches et Promotion, un centre de formation en cours d'emploi d'Educateurs Spécialisé, et la Formation à Partir de la Pratique, qui est une formation à la psychologie dans un cadre universitaire. Mais la fondation de la première, une aventure qui a duré sous ce nom jusqu'à l'été dernier, remonte à plus de quarante ans, et l'autre, plus vivante que jamais, à plus de trente ans. Le monde a beaucoup changé depuis, je ne suis plus, depuis déjà longtemps, en charge de ces formations, et je ne sais pas si un témoignage quasi archéologique serait bien utile aux acteurs sociaux contemporains. Pour autant, je peux dire que le risque rend toujours inventif, et l'inventivité est par nature risquée.

Ce que je peux faire, c'est peut-être essayer de comprendre justement ce qui leur a permis de durer, – alors que leur inscription dans deux espaces socialement bien balisés et soumis à de puissantes forces d'homogénéisation (un diplôme d'Etat et un grade universitaire), aurait dû conduire leur singularité, reconnue de tous ceux qui ont un peu suivi ces deux histoires, à se dissoudre en quelques années, soit par disparition institutionnelle, soit par normalisation.

En si peu de temps, inutile même de commencer à décrire ces deux histoires. Quitte à m'en servir comme exemples, je vais donc me contenter de jalonner grossièrement la réflexion plus générale que ce retour sur ma pratique passée a suscitée en moi, autour de la question suivante: comment est-il possible qu'une singularité, au sens mathématique, puisse être à l'origine d'un objet social relativement durable – donc *ipso facto* inscrit dans une trame historique structurée, à l'aune de laquelle il est pourtant hautement improbable. Et là encore faute de temps, je ne pourrai faire mieux que de proposer quelques éléments d'un cadre conceptuel pour tenter d'attraper cette question.

Par "inscrit", j'entends ici qu'il parvient à maintenir simultanément un équilibre interne et un équilibre dans les échanges de toute nature qu'il entretient avec son environnement. Par exemple, pour une formation, ces échanges sont faits de flux de personnes (en formation, formateurs, personnels administratifs, services généraux), de flux financiers, et de flux symboliques conditionnant les deux autres.

Bien entendu, devant cette question, on ne peut rien espérer de mieux qu'une lecture *a posteriori* : le processus est en grande partie chaotique, et les régularités qu'on peut tirer de l'expérience ne font rien de plus que moduler les probabilités. En termes

prospectifs, l'expérience peut faire prédire des impasses ou éviter des erreurs stratégiques, mais jamais garantir la survie d'un système.

Question première : qu'est-ce qu'une histoire improbable ? Au pied de la lettre, elles le sont toutes, puisqu'il n'y en a pas deux identiques. Ce qui peut-être improbable, c'est une configuration d'équilibre particulière, régulant un micro-système social dans ses aspects organisationnels, idéologiques, temporo-spatiaux, libidinaux, narcissiques, etc., sur un modèle fondamentalement différent de celui qui, dans une société donnée et à un moment donné de l'histoire, prévaut majoritairement dans les micro-systèmes similaires. Par commodité j'appellerai "institution" ces micro-systèmes, bien que toutes ne correspondent pas exactement à ce qu'on entend d'habitude par ce mot.

Sachant aussi que la question de la pérennisation, pour une entité sociologique comme pour un sujet, pose la vaste question du maintien de l'identité dans le temps: on ne saurait survivre sans changer peu ou prou, faute d'un environnement qui resterait également immuable, et c'est arbitrairement que les parties prenantes d'une institution estiment qu'un changement est une fidélité à l'essentiel ou une trahison: chaque moment d'une histoire remettant en question l'alliance qui fédérait ces parties. A Recherches et Promotion, par exemple, l'abandon de l'autogestion autour de 1990 a soulevé la question de son caractère essentiel ou accessoire quant à la substance même de l'institution.

À partir de là : deux niveaux d'analyse se superposent :

Celui des conditions sociales propices à la fondation, puis à la pérennisation d'une entreprise improbable.

Et celui des stratégies (délibérées ou inconscientes) qui améliorent la probabilité de cette pérennisation.

Conditions sociales peut s'entendre à toutes les échelles, depuis celle de la société globale jusqu'à celle de d'espaces sociaux locaux en passant par tous les niveaux intermédiaires.

Par rapport à la question qui nous occupe, on peut, *grosso modo*, – sachant que c'est un modèle simpliste qui appellerait beaucoup d'affinements, – repérer un moment historique sur un espace à deux dimensions selon deux axes relativement indépendants:

L'un oppose aux extrêmes ce que j'appellerai faute de mieux les classicismes aux périodes de crise. J'appelle classicisme une période massivement organisée sur un modèle d'équilibre dominant, et crise une période où ce modèle d'équilibre est vigoureusement concurrencé par un modèle que nous dirons "montant".

L'autre oppose aux extrêmes les périodes fermées, à faible entropie, laissant peu de place aux modèles innovants ou simplement différents, et les

périodes ouvertes, à forte entropie, où l'on voit au contraire foisonner l'innovation.

J'ajoute que les différentes échelles que j'évoquais à l'instant peuvent être en phase aussi bien qu'en contraste de phase les unes vis-à-vis des autres, ce qui entraîne une grande complexité dans l'analyse d'une institution déterminée.

On peut dire globalement que dans les périodes de classicisme, les périodes ouvertes (par exemple la Renaissance) sont des périodes où des modèles nouvellement triomphants ne craignent plus grand chose de ceux qui les ont précédés, et parachèvent leur installation en autorisant un très grand nombre de variations, – entre lesquelles un processus de type darwinien opère ensuite un tri sévère, qui débouche sur un temps de classicisme fermé (par exemple le siècle de Louis XIV). Et dans les périodes de crise, il arrive que l'explosion d'un modèle montant prend tout le monde par surprise et lui permet d'occuper le terrain bien au delà de la réalité des rapports sociaux (par exemple les années 70): on a donc une période ouverte, qui est suivie de périodes de restauration, ou si l'on préfère de réaction, où le modèle attaqué se défend de façon rigide selon une modalité obsidionale, en colmatant systématiquement toutes les brèches, et on débouche sur une période fermée.

Dans une temporalité plus fine, des conjonctures plus aléatoires peuvent ouvrir des moments d'indétermination, des interstices fugaces, où s'infiltrent des tentatives qui ne parvenaient pas à percer. Ainsi le projet de formation en Cours d'Emploi qui a abouti à Recherches et Promotion stagnait depuis deux ans, lorsqu'il fut soudain "boosté" juste après 68 par une offensive syndicale d'envergure pour obtenir la formation et la qualification des personnels en place non diplômés, ce qui n'était pas du tout le fondement théorique de notre projet. De même la FPP n'a pu exister que parce qu'on me propulsa à une direction d'UER à laquelle je n'aurais jamais pensé, simplement parce que dans une situation bloquée on était trop heureux de trouver un marginal non marqué par les antagonismes du moment.

Il va de soi que les périodes ouvertes de deux types comme les occasions interstitielles sont propices au démarrage des aventures improbables, dans la mesure où, à ce stade, il suffit d'une ressemblance parfois assez vague avec les modèles montants ou en voie de consolidation pour bénéficier d'une sorte d'effet de halo et d'être porté par la vague. Durer est une autre affaire...

Ce qui permet le plus souvent de durer, c'est que, même dans les périodes de classicisme les plus fermées, le modèle dominant le plus hégémonique ne peut être monopolistique. Toute culture doit faire une place à ce qu'elle cherche à nier. Cela peut prendre la forme de petites niches écologiques enkystées ou souterraines, permettant de se conserver en position d'équilibre avec un environnement restreint, qui réussit à fonctionner en circuit fermé. Ou cela prend la forme d'institutions présentées par le modèle dominant comme "expérimentales", souvent même très

valorisées comme telles. Ces “expérimentations” là ne sont jamais analysées pour en tirer bénéfice en vue d’une éventuelle généralisation: elles servent de contre-assurance et d’abcès de fixation par rapport à des requêtes latentes ignorées par le ou les modèles dominants mais insistant à la marge. En somme on peut survivre soit en parvenant à se faire ignorer, soit au contraire en bénéficiant d’une idéalisation forcée. Un des collègues engagé dans la Formation à Partir de la Pratique faisait ainsi observer, avec son humour habituel, que ce dispositif est présenté depuis trente ans comme un dispositif innovant... Et inversement, il y a 20 ans, Lapassade, en mission d’inspection à Lyon, et à qui j’expliquais ce que nous faisons dans notre coin, m’a dit simplement: “Vous avez réussi ce à quoi nous avons échoué à Vincennes”. A l’échelle nationale, nous relevions du premier modèle, et à l’échelle locale du second.

Aucun de ces deux statuts ne fournit toutefois la moindre garantie à terme. Les “expériences”, comme les structures “underground”, sont périodiquement prises dans des rafles, un peu de la même façon que les princes médiévaux tiraient le plus grand profit de la protection qu’ils garantissaient aux prêteurs juifs, jusqu’à ce qu’un aléa politique les fasse expulser sans délai ni ménagement, quitte à en retrouver d’autres un peu plus tard, ou à les remplacer par les Lombards ou les Cahorsins.

C’est pourquoi ces conjonctures favorables n’ont d’effet durable que si elles sont relayées par des stratégies, conscientes ou non. En l’espèce il s’agit pour l’essentiel de stratégies d’alliances. L’enjeu est d’identifier les catégories d’acteurs sociaux extérieurs à l’institution dont l’appui en conditionne la survie. Selon les cas, il pourra s’agir, comme on l’a vu, soit de minorités déjà structurées ayant déjà organisé leur auto-suffisance, ou, variante, d’acteurs dispersés dont certaines requêtes essentielles ne trouvent aucune traduction dans les modèles sociaux existants; soit, à l’opposé, de couches dominantes ou candidates à la dominance, quand une traduction de ce qui anime l’entreprise est possible dans la langue de cette couche, ce qui sous-entend qu’il y a une synergie possible entre les enjeux de l’une et de l’autre (fût-ce, le plus souvent, au prix d’un précieux malentendu).

Dans notre cas, les deux fois, les alliances se sont nouées dans les deux directions. Dans la première, du côté des praticiens de ce que j’ai appelé la més-inscription, identifiés à la souffrance des sujets stigmatisés, et qui ne se reconnaissent que partiellement dans la fonction de régulation sociale qui leur est assignée. Dans la seconde du côté de la technostucture moderniste, en gros dans la période 1970-1990, lorsque ses enjeux fondamentaux étaient de lutter contre le mode d’organisation arborescente caractéristique des sociétés paléo-industrielles, et pour qui le thème idéologique de l’innovation et du changement était alors au premier plan. Avec d’ailleurs un chaînon intermédiaire important: celui de la mouvance néo-libertaire héritière de mai 1968, qui s’est lentement décantée au fil des années, une partie se

fondant dans la technostructure, une autre partie s'enkystant dans un *underground* nostalgique avec qui nous avons finalement gardé peu de liens.

La suite de l'histoire illustre bien le caractère dialectique de telles alliances. En effet, la hiérarchie des enjeux de la technostructure s'est modifiée, une fois qu'elle eût pour l'essentiel bien assis sa place dominante – quitte à retrouver ses postures et ses alliances d'antan quand elle se confronte à la puissante réaction de type thermidorien qui s'est développée depuis une dizaine d'années. C'est donc autour des thèmes idéologiques de la gestion que s'est déplacé le primat, avec une transposition souvent naïve dans le secteur social, (ainsi d'ailleurs que dans celui de la recherche), des techniques de gestion moderniste apparues depuis un demi-siècle dans le secteur productif et marchand. Dès lors, apparaît un antagonisme radical entre les deux alliances précitées.

En effet, dans la première, il est question de relation d'objet au sens psychanalytique, d'identité, de filiation, de transmission. Il y est aussi question de partialité, et donc d'antagonismes et de luttes en contrepoint avec les alliances. Il y est enfin question de passion. Dans la seconde, il est question d'optimiser une combinatoire d'entités abstraites, sur un modèle fonctionnaliste, avec un discours centré sur la concertation et l'échange généralisé, et une pratique centrée sur la mise en concurrence et l'orchestration volontariste d'un processus de sélection darwinienne, (soit par disparition des concurrents jugés les moins performants, soit plus souvent sur la fusion forcée, qui n'est pas sans rappeler, quoique avec d'autres ressorts, la concentration du capital telle que la décrit Marx). C'est d'ailleurs ce qui vient d'arriver à Recherches et Promotion après quatre décennies de stratégie d'alliance plutôt bien menée avec la technostructure de l'appareil médico-social, entrecoupées d'ailleurs de quelques moments d'antagonisme frontal; ce qui prouve que quand on soupe avec le diable on n'est jamais assez sûr d'avoir une cuiller assez longue. C'est aussi ce qui pourrait arriver un jour à la Formation à Partir de la Pratique, si dans la mise en coupe réglée de l'institution universitaire par le redoutable appareil technostucturel de la recherche contemporaine, celui-ci s'apercevait de son existence.

Encore une fois, ces quelques ébauches de thèses ne sont qu'un bâti à grands points. L'analyse d'autres tentatives les enrichiraient et les affinaient assurément. Il appartiendrait en particulier à des acteurs directement engagés dans les pratiques, ce que je ne suis plus, de proposer des modèles stratégiques propres à traiter efficacement avec la technostructure contemporaine, en exploitant intelligemment ses contradictions afin de minimiser les dégâts de l'omniprésente idéologie gestionnaire (que je ne confonds pas avec les exigences incontournables, elles, d'une gestion réaliste et rigoureuse).

Alain-Noël Henri

Table ronde – Risques au quotidien

Animation : Pierre Vidal-Naquet, Sociologue, CERPE

Être dépendant et vivre en institution : qui décide quoi ?

A partir d'une expérience de chef de service auprès d'enfants en situation de handicap mental dans un IME en externat et des situations quotidiennes, je me suis questionnée sur les processus décisionnels à l'œuvre dans la vie quotidienne d'adultes en situation de handicap mental et hébergés d'institutions, la problématique étant à la fois de garantir les droits des usagers, tout en les soutenant dans l'accès à ceux-ci.

Pour me dégager des situations anecdotiques du quotidien, j'ai engagé un travail de recherche en DSTS, intitulé « De l'incurable à l'usager, vers le sujet de droit »³⁷. Je me tournée du côté des usagers, car ceux sont bien les premiers concernés. Il s'agissait de mieux cerner les représentations qu'ils se faisaient de leurs droits... afin de mieux comprendre ce qui leur permettait ou non de s'en saisir.

Le processus initial proposait de se centrer sur les usagers, puis progressivement un glissement s'est opéré, conduisant à la question de l'organisation et donc à l'institution. L'institution doit pouvoir se porter garante d'un projet qui replace l'usager au cœur de l'action, dans lequel son point de vue pourra être entendu et légitimé, qu'il soit conforme ou opposé à ceux qui l'accompagnent dans son quotidien. En ce sens, l'institution doit venir comme tiers pour permettre aux acteurs en présence d'accepter la part de risque logée au cœur de certaines décisions... afin que celle-ci ne repose pas sur les épaules d'un seul homme emprunt de sa propre subjectivité !

En effet, que nous soyons en situation de dépendance ou de responsabilité vis-à-vis d'autrui, nous n'en restons pas moins Humain c'est-à-dire soumis à nos doutes, nos questionnements, nos ambivalences, nos responsabilités, notre pouvoir décisionnel. C'est bien en ce sens que les situations quotidiennes nous interpellent tous et toujours, car elles nous font prendre des risques... des « risques au quotidien ».

Ainsi il est question des possibilités de choix mises en œuvre dans l'établissement à travers les principes de participation des personnes à leur accompagnement, et au-delà, de leur affirmation comme sujet de droit, comme acteur. Or faire des choix équivaut à prendre des risques. Du fait de la dépendance, qui est parfois inhérente

³⁷ A. Moncel-Servièrre, De l'incurable à l'usager, vers le sujet de droit. Etude auprès de femmes en situation de handicap mentale au sein d'une structure de l'agglomération lyonnaise en 2004, mémoire DSTS présenté en février 2006 à Lyon, 135 pages.

au handicap, ce questionnement s'impose nécessairement parce qu'il se vit au jour le jour, même dans les actes les plus simples de la vie.

Quelque soit la situation, un certain nombre d'interrogations traverse les prises de décisions quotidiennes. En effet, qui décide de quoi ? Comment décider ? A partir de quel critère ? Quelle latitude est accordée à l'utilisateur, particulièrement lorsque ce dernier est dépendant d'autrui ? Comment concilier l'engagement de la responsabilité de chacun ? Jusqu'où accepte-t-on la prise de risque inhérente au choix ? Aussi, percevons-nous qu'indéniablement ces questions ont davantage d'impact lorsque l'on vit en institution.

Prenons un exemple : Imaginons, Lucie (34 ans) qui est invitée par Pascale (une amie) pour une soirée en dehors de l'institution. Si on prend une situation simple, cette demande n'engendre pas de prise de risque particulière et elle ne modifie en rien l'organisation institutionnelle habituelle. En revanche cette même situation peut s'avérer beaucoup plus complexe. Imaginons cette fois que Lucie est toujours invitée à une soirée, mais par Pascal... son nouveau petit ami... elle a besoin d'être véhiculée pour s'y rendre et ne pourra pas être de retour avant le départ de l'éducateur, pour « simplifier » les choses Pascal lui propose alors de dormir chez lui ... Nous sommes dans un contexte quotidien des plus banal, pour vous et moi, mais pas pour Lucie, qui est dépendante d'autrui dans son quotidien et qui vit en institution.

Cette situation est à la fois simple, car ordinaire, ... et complexe car elle met plusieurs interlocuteurs en présence, pour lesquels l'intérêt, les responsabilités et le pouvoir de décision sont différents. Le droit des uns se confronte alors aux responsabilités des autres. Du même coup il est soumis aux représentations que chacun s'en fait. Ce sont ces représentations qui poussent souvent des personnes comme Lucie à ne pas avoir l'idée d'envisager ce type de démarche, parce qu'elles penseront que cela n'est pas possible ou trop compliqué, au vue de l'organisation que cela nécessite ! Je m'appuie ici sur les propos recueillis au cours des entretiens que j'ai réalisés auprès des usagers. Je demandais aux résidents si il leur arrivait d'être invités. Ils m'ont ainsi répondu : *« je n'y pense pas / pourquoi ? / parce que ça doit pas être possible à mon avis »* ou encore *« c'est vrai que ça pourrait être bien... mais ... c'est trop compliqué moi j'trouve »*. *« Ça demande une organisation »*.

Ainsi, il ne suffit de rendre les choses possibles pour que les personnes s'en saisissent, cela demande d'être accompagné : l'accès aux droits des personnes en situation de handicap mental dépasse la simple mise en œuvre de ceux-ci. La

difficulté réside dans le fait que la mission des professionnels consiste à la fois à garantir les droits des usagers, tout-en les soutenant dans l'accès à ceux-ci.

A partir de ces constats surgissent des questions cruciales, sans réponse unanime ni définitive. Vous pourriez alors vous dire que nous voilà bien avancé maintenant ! ... car comment gérer ces situations au quotidien ? Comment gérer les risques quelles induisent ?

Concrètement, je répondrais en premier lieu, qu'il s'agit de faire émerger la parole des usagers, afin que cette démarche ne dépende pas d'une volonté individuelle mais bien d'une démarche institutionnelle : il s'agit du positionnement éthique qui fonde l'action. En effet, favoriser le rôle actif des usagers relève d'un processus à construire. C'est selon moi ce qui définit la mission d'accompagnement des institutions. Or cette affirmation doit être portée quotidiennement et collectivement au travers de différents outils tels que les temps et les lieux de réflexion et d'élaboration que sont le projet d'établissement, les projets personnalisés, le travail d'équipe, les réunions, l'analyse de la pratique, etc.

L'éducation à la citoyenneté marque alors la volonté d'inscrire l'utilisateur au-delà de la sphère institutionnelle, dans le champ social ordinaire. Je pense ici aux différentes instances de représentation existantes, telles que le Conseil à la Vie Sociale, diverses commissions restauration ou autres, etc.

Pour rendre mon propos plus explicite, je vais tenter de rapporter la parole de mes interlocuteurs, au travers des propos recueillis lors des entretiens réalisés dans le cadre de mon DSTS (auprès de 9 usagers d'un même établissement). Je vous propose une présentation par thèmes, tiré de l'analyse de contenu émanant de mon mémoire. Je ne reviendrai pas sur l'argumentation de mes choix méthodologiques, car ceux-ci vont de pair avec le contexte de ma recherche, or ce n'est pas ce qui nous intéresse directement aujourd'hui.

Les 3 thèmes présentés ici donnent à voir ou expliquent en partie les processus décisionnels à l'œuvre pour les usagers... et en filigrane font apparaître la notion de risque logée au cœur des pratiques et de fait les leviers permettant d'accompagner la gestion des risques.

L'intérêt des réponses obtenues est d'autant plus intéressant que le terrain d'enquête correspond à une institution où la participation active des usagers est mise en œuvre

en étant envisagée comme outil d'accompagnement, au-delà de la simple injonction législative.

Le 1er thème Concerne les choix des personnes dans les actes de la vie quotidienne J'évoquais précédemment la nécessité de faire émerger la parole des usagers... or au travers de cet item il s'agit de se situer du côté de l'utilisateur, de sa perception. Les réponses obtenues renvoient à chaque fois aux relations de dépendance dans lesquelles les usagers sont inscrits tant vis-à-vis de leur famille que vis-à-vis des éducateurs... en tout cas de ceux qui les aident dans leur quotidien. Les personnes interrogées expliquent la nécessité pour elles de ce soutien et de cette aide, parce qu'« *on est obligée d'avoir un éducateur avec nous -- pour nous aider [...] quand on a un handicap* ». C'est une demande commune à tous mes interlocuteurs, qui disent « *j'en ai besoin* ».

J'ai par contre été étonnée de la manière excessive dont cette demande d'aide s'accompagne d'un positionnement assujéti et consentant. Ceci est particulièrement révélateur, lorsque nous les interrogeons sur l'attitude des éducateurs lorsque les résidents sont dans leur chambre³⁸ : Frappent-ils à leur porte avant d'entrer ? Unanimement les résidents répondent que oui. En revanche, ils reconnaissent largement ne pas oser leur dire qu'ils les dérangent : « *ce n'est pas pareil ils peuvent entrer eux* » par opposition avec les autres usagers, « *parce que c'est les éducateurs quand même* »... même si ils pensent pourtant qu'ils seraient écoutés : ils s'autocensurent.

Cette caractéristique est revenue avec force à propos des actes de la vie quotidienne : 2 personnes précisent spontanément avoir choisi par elle-même : leur coupe de cheveux, leur lieu de vacances, leur activité de loisirs), contre 6, qui se sont soumises à l'avis de leur entourage, famille ou éducateurs. Ainsi, « *si les éducateurs ils disent non et ben tant pis* ».

L'exemple du coiffeur apparaît être très révélateur. Ainsi, Juliette explique que le coiffeur lui coupe les cheveux -ce qui n'est pas le cas de tous- certains regrettent que leurs parents ou éducateurs « jouent » les coiffeurs sans oser le leur dire. Pour autant elle m'explique que « *des fois ma maman cela ne lui plaît pas comme je me coiffe [...]* » or elle ajoute avoir choisi une coupe courte –trop courte au goût de sa mère- mais cela lui permet de se laver la tête toute seule parce que ses cheveux sont courts ! Si Juliette apprécie guère les remarques de sa mère elle ne lui en veut pas « *c'est qu'elle prend soin de moi* ». Dans le cas inverse Juliette n'oserai rien dire à sa mère car « *ce n'est pas*

³⁸ Précisons que la chambre était clairement identifiée comme un espace privé dans cet établissement.

pareil pour elle [...] elle précise « elle est très importante pour moi -- parce que à cause de mon asphyxie elle a eu très peur -- elle a eu très peur quand j'ai eu mon problème d'asphyxie -- il y a bientôt 27 ans -- c'est depuis mon handicap --...- ».

A travers cet exemple, nous mesurons le positionnement dans lequel les personnes sont inscrites et s'inscrivent si nous n'y prenons pas garde ! Ainsi, l'accès à la citoyenneté³⁹ des personnes en situation de handicap mental dépasse la simple mise en œuvre de leurs droits. Elle interroge une nouvelle forme de rapport social, fait de choix et de responsabilités... donc de risques, et plus exactement d'accepter la prise de risques pour sortir d'une surprotection qui enferme chacun dans des représentations sociales⁴⁰ infantilissantes.

-Le 2^{em} thème concerne la perception de leurs droits : Tout d'abord, je soulignerai la pauvreté générale des explications relatives à la question de leur droit, alors qu'il s'agissait de l'objet principal de ces entretiens. Mes interlocuteurs étaient par contre bien plus prolixes sur leurs devoirs. Ce point me paraît être significatif du manque de conscience qu'ont les usagers vis-à-vis de leurs droits !

En ce sens, j'ai aussi été surprise par les réponses obtenues, concernant les règles existantes dans l'établissement. Les exemples cités font plus souvent référence à des procédures auxquelles les personnes se soumettent, plus qu'à des règles énoncées institutionnellement. Dans le cadre des invitations, ceci est flagrant : la règle est de prévenir le foyer, alors que les 7 personnes citant cette règle, disent toutes qu'il faut en demander « *la permission aux éducateurs* », soit de façon permanente, soit en fonction « *de qui j'invite* », soit selon qui est à l'initiative de cette invitation : la famille par exemple, ou le résidant. Ainsi, si c'est sa famille qui l'invite, Jules avertit simplement. Or si c'est lui qui souhaite inviter quelqu'un dans l'établissement, « *là par contre il faut demander la permission quand même* ». Je lui demande alors ce qu'il en pense et il me répond « *c'est normal quand même [parce que] c'est un foyer* ».

J'ai pu mettre en évidence que le parcours de vie en milieu « ordinaire » influence la perception des droits et des décisions de mes interlocuteurs. De même, le fait d'être

³⁹ « Est considéré comme citoyen celui qui dispose de droits civils (égalité devant la loi, liberté de parole, d'opinion, de propriété), de droits politiques (voter, être élu...), de droits sociaux et économiques (accès égal à la santé, au droit du travail...). » Citation tirée de l'ouvrage rédigé sous la direction de G. Zribi et J. Farfaty, **Handicapés mentaux et psychiques, vers de nouveaux droits**, 2003, Dijon, éd. ENSP, p 98.

⁴⁰ Nous retiendrons la définition de D. Jodelet : les représentations sociales sont « *des systèmes d'interprétation, régissant notre relation au monde et aux autres, [qui] orientent et organisent les conduites sociales, [...] phénomènes cognitifs engageant l'appartenance sociale des individus par l'intériorisation de pratiques et d'expériences, de modèles de conduites et de pensée.* » Citation tirée de l'ouvrage de D. Jodelet, **Les représentations sociales**, 1991, Paris, éd. P.U.F., collection Sociologie d'aujourd'hui, p 36. Nous reviendrons plus particulièrement sur ce concept en page 60.

confronté à des environnements sociaux variés, contribue aussi à affiner cette perception, or les relations restent peu investies en dehors de l'établissement⁴¹.

Florence en donne une autre illustration. Elle est la seule à évoquer sa participation à un club de loisirs dans le tissu social ordinaire. Elle explique que la chorale a joué un rôle primordial pour elle : « *ça m'a fait vivre à l'extérieur, [...] et ça m'a fait sortir, [...] me débrouiller* ». Certes, elle a pu s'appuyer sur ses capacités individuelles. Or, si elle n'est pas la seule à le pouvoir, elle est peut-être la seule à l'avoir revendiqué et à avoir été accompagnée en ce sens. Loin d'exclure cette démarche, le handicap des personnes demande parfois qu'elle soit davantage soutenue pour rendre ce type de démarche possible.

Il est ici question des missions vers lesquelles se tourne l'établissement pour fonder ses actions : il s'agit de créer des passerelles, des possibles entre le secteur « dit du handicap » et celui du « monde dit ordinaire », l'un parfois surprotecteur, l'autre devant pouvoir s'adapter aux besoins, aux difficultés et compétences de chacun. Je ferai ici le lien avec mon expérience professionnelle actuelle en IME, où la scolarisation des enfants en situation de handicap mental en est particulièrement révélatrice à mon sens. C'est dans cet entre-deux que les établissements doivent questionner leurs dispositifs afin des les adapter, les assouplir... pour créer des ouvertures, des possibles diversifiés et parfois s'autoriser à certains paris. Nous pourrons revenir plus précisément sur ce point ultérieurement si vous le souhaitez.

Revenons-en à la perception des règles institutionnelles : majoritairement mes interlocuteurs s'accordent en les considérant comme sécurisantes et/ou protectrices. Cinq d'entre eux argumentent cela à travers des situations, où leurs droits n'ont pas été respectés. Cette perception se renforce par les discours recueillis à propos de la notion de responsabilité : Définie par les usagers comme « *se prendre en charge* », ou « *savoir ce que l'on fait* », ce dont ils se sentent majoritairement incapables. Ce qu'ils l'expliquent du fait de leur handicap, puisque c'est la raison pour laquelle « *on s'occupe de nous [...] comme ça les éducateurs sont responsables de moi* ». Ajoutons, aussi, que les personnes se considérant comme responsables, l'expliquent par le fait qu' « *ici on me fait confiance* ». Un sentiment, encore une fois, en lien avec les relations vécues intra-muros. Marie explique par exemple, que si elle se sent « *un petit peu adulte [c'est] parce que Mr X [le directeur adjoint] me l'a dit* ».

⁴¹ Ce constat a pu être mis en évidence au cours de mon investigation.

Le 3^{ème} thème renvoie à la participation des usagers à la vie institutionnelle et donc à leur implication et la reconnaissance de leur choix au travers des différents outils et instances à l'œuvre dans les établissements. J'avais ainsi plus particulièrement questionné l'intérêt pour les usagers du Projet Personnel, du Conseil à la Vie Sociale et de différentes commissions où ils sont représentés (commissions restauration, commissions loisirs, etc.).

Concernant le Projet Personnel : Pour les résidants, il apparaît unanimement que *« leur projet »* joue un rôle primordial : il est identifié, et reconnu comme utile aux personnes. Tous y font référence à plusieurs. Cet espace de parole leur permet d'évoquer leur quotidien : dans l'institution, à l'ESAT, leur état de santé, le choix de leur vacances, leur projet d'avenir, etc. Tous insistent sur la qualité de l'échange établi entre usagers et professionnels : *« j'aime bien cette réunion je me sens écoutée on me considère »*, ou *« ça m'aide »*, ou encore *« ils tiennent compte de ce qu'on dit »*, etc. Toutefois, ils expriment aussi qu'il leur est difficile de s'autoriser à donner leur avis dans le quotidien : *« j'ose pas toujours »*, ou bien *« je le donne quand ils [les éducateurs] me demandent »*.

Ainsi, s'il fallait encore le démontrer il est essentiel de leur demander leur avis, car les personnes en situation de dépendance n'oseront que trop rarement le formuler d'elle-même, car comme elles l'expliquent : *« on n'est que des pensionnaires »*.

Concernant le Conseil à la Vie Sociale ou les commissions où les usagers sont représentés : Au cours de mes interviews, je me suis aperçue que ces instances n'étaient que partiellement connues, et principalement, par les personnes qui étaient représentantes. La réflexion de Joséphine, est en ce sens révélatrice *« j'ai jamais fait donc je peux pas savoir »*. De fait, les résidants qui connaissent ces espaces de participation jouent tous un rôle de représentants, que ce soit dans le cadre de ces commissions (vacances, restauration etc.) ou dans celui du C.V.S. Globalement le CVS est davantage connu et reconnu : mes interlocuteurs parviennent à évoquer succinctement le lieu de cette réunion, certains de ses membres, et d'expliquer son rôle : *« parler de ce qui compte pour nous »*, ou *« ça permet de dire les choses à demander et ce que l'on aime »* ou encore *« avec la commission vacances on peut choisir les vacances bien comme il faut »* L'un d'eux ajoutant *« et puis surtout ça fait qu'on est plus adaptée »*

Notons qu'une fois de plus, les personnes interrogées ayant vécu en milieu ordinaire avant d'entrer dans l'établissement ont une perception plus précise de ces instances. Ce qui me laisse penser que les institutions ont un rôle à jouer au niveau

de l'éducation à la citoyenneté pour permettre aux usagers de se saisir à terme de ces lieux de participation et de représentation. Ce constat a été utile à ma pratique actuelle pour faire vivre le CVS auprès d'enfants en IME. Il s'agit d'envisager la participation des enfants au CVS comme un réel outil de l'accompagnement éducatif et non uniquement comme une obligation réglementaire. Ce préalable est indispensable pour que ce lieu prenne du sens à leur niveau et s'appuie sur leurs préoccupations. Je m'appuierai ici sur mon expérience professionnelle actuelle en IME. Ainsi, lors de la réunion préparatoire au CVS, chaque groupe éducatif est représenté par un enfant, les plus grands étant élus par vote. Leurs préoccupations se rapportent à leur quotidien, souvent les repas et le fait de vouloir manger des frites plus souvent ! Si cela peut s'envisager dans une certaine mesure, que faire lorsque cela revient au-delà du raisonnable ? Il s'est alors agi de les interroger sur leurs légumes préférés ? Et à notre grande surprise, les épinards ont été une réponse quasi-unanime ! De fait, les épinards ont été introduits de manière plus régulière dans les menus.

En réponse à la question « qui décide quoi ? », mon propos tentait d'illustrer la réalité concrète et quotidienne de la vie de personnes en situation de handicap mental vivant en institution. Au terme de cette présentation, nous pourrions nous demander si nous avons vraiment atteint notre but, puisque le problème de départ reste entier.

L'objet initial était de se centrer sur les représentations de ces usagers, or l'intérêt est de pouvoir dépasser ces constats, afin d'en dégager des pistes pragmatiques. La solution n'est pas à chercher du côté de la décision elle-même, mais bien du côté des processus.

Dans cette perspective, le rôle actif des usagers doit être favorisé, et ce, quelque soit leur handicap, parce qu'il s'agit de s'appuyer sur la capacité des personnes et non de leur demander d'en faire préalablement la preuve. Chacun à son niveau a les moyens de faire entendre ses choix, ses préférences ou ses envies. Ne serait-ce que pour des aspects simples et concrets de sa vie : un plaisir gustatif, un achat, une coiffure, un loisir, etc. C'est la base de tout travail d'accompagnement, une intention et une attention de tous les instants. Encore faut-il se doter des moyens d'émergence de cette parole, puis de sa réelle mise en œuvre... c'est là qu'intervient la question du risque. Cela passe nécessairement par un engagement personnel des acteurs en présence, qui doit d'être porté et impulsé par une organisation institutionnelle.

Il s'agit de dépasser le rapport individuel permettant d'accepter cette prise de risque : d'une part, pour que cela s'impose à tous, et d'autre part, pour viser une dimension

collective, où l'utilisateur puisse devenir force de proposition. Ce sont les préalables à l'éducation à la citoyenneté, marquant une volonté d'inscrire la personne au-delà de la sphère institutionnelle, dans une dimension plus vaste, celle du tissu social.

Le positionnement éthique paraît fondateur dans cette démarche, parce qu'il n'est jamais acquis de façon irréversible, parce qu'il se construit dans le temps et avec les acteurs en présence, parce qu'il est source de communication, de débats, de projets, de transformations, et donc de vie. Or n'oublions pas que la vie est un risque inéluctable que nous soyons en situation de handicap ou non, que nous vivions ou non en institution. Pour ma part, je viens de prendre le risque de parler devant vous aujourd'hui, de vous présenter une partie de mon travail de DSTS et de l'avancée de ma réflexion actuelle...

Agnès Montcel
Chef de service IME

Vivre la violence en situation d'éducation : appréhender, atermoyer, subir

Les actes violents commis par des mineurs, s'ils sont le plus souvent dirigés vers d'autres mineurs, concernent également les adultes en charge de leur éducation. Le *rapport de la mission sur les violences en milieu scolaire, les sanctions et la place de la famille*, établi sous la présidence de Alain Bauer et remis au ministre de l'Éducation Nationale en mars 2011⁴² en atteste. Concernant le milieu scolaire, les auteurs observent que « *Le désordre scolaire s'exprime particulièrement dans une augmentation considérable des incidents touchant les enseignants* » et que « *malgré un ensemble considérable de « plans » ou de « mesures » cumulées sur plus de 15 années, celle-ci (la violence en milieu scolaire nda) semble continuer de s'aggraver dans une partie des établissements de l'éducation prioritaire* ». D'autre part, bien qu'il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux systématiques chiffrés et précis concernant les acteurs de l'éducation adaptée, nos propres travaux⁴³, conduits sur 10 ans à l'échelon d'un département, nous amènent à penser que les actes de violence dirigés vers les éducateurs ne sont ni anodins ni négligeables. Cependant si les faits divers émergeant çà et là suscitent une importante production de discours tant dans le champ politique que médiatique, et si la compréhension de ce phénomène mobilise les chercheurs, les éducateurs, pourtant concernés au premier chef, demeurent souvent muets. Leur expérience et leurs savoirs, issus du terrain, restent confidentiels faute de diffusion. Et pourtant, la mise en lumière des pratiques dans ces situations particulièrement difficiles serait précieuse pour concevoir des outils susceptibles de prendre en compte cette violence et, à partir d'elle, faire œuvre d'éducation.

Notre contribution vise à décrire les pratiques des professionnels dans les situations de confrontation à la violence des adolescents. Elle prend appui sur le récit d'éducateurs⁴⁴ invités à décrire et à commenter un épisode, à leurs yeux particulièrement révélateur, de violence extrême à laquelle ils ont eu à faire face. Ces récits relatent des situations diverses quant à leur nature. Conflits avec passage à l'acte, colère qu'il faut apaiser, tentative de suicide, ils racontent des histoires de bravade et d'injures, des agressions caractérisées, des fureurs paroxystiques. Ils donnent à lire la nécessaire contention d'un adolescent en colère et l'urgence d'échapper à un couteau pointé sur l'abdomen. Et pourtant, la dramatisation de leur narration accorde à tous, quel qu'en soit le caractère objectif, une tonalité extrême.

⁴² *Rapport de la mission sur les violences en milieu scolaire, les sanctions et la place de la famille*, Président Alain Bauer, Rapporteur Christophe Souliez avec Alain Anton, Jean-Marie Bernard, Eric Debarbieux, Anny Forestier, Elisabeth Martin.

⁴³ Le présent article emprunte à notre récent ouvrage : *Dépasser la violence des adolescents difficiles, le pari de l'éducation*, 2010, Toulouse, érès.

⁴⁴ Nous avons, pour cela, interviewé une vingtaine d'éducateurs, expérimentés ou non, femmes et hommes, âgés de 25 à 58 ans, qui, tous, pratiquent auprès d'adolescents placés en internat suite à une décision de justice.

Les mêmes affects, les mêmes vécus s'expriment avec le même vocabulaire. Quelles que soient les situations, elles font vivre aux éducateurs la crainte de l'impuissance, de la perte du contrôle de la situation, celle du « *tout peut arriver* ». La force des affects n'est pas essentiellement en lien avec la dangerosité réelle, mais avec l'angoisse que fait naître son risque potentiel. Ayant perdu, ou pensant avoir perdu la maîtrise de la situation, l'éducateur lui est en quelque sorte soumis, livré. Il y a là un point nodal : pour les éducateurs, l'expérience de la violence change de nature à partir du moment où ils sont gagnés par le doute quant à leur capacité de la maîtriser. Le récit d'une de nos interlocutrices est très éclairant. Cette éducatrice débutante se trouve aux prises avec un adolescent dont elle connaît, par expérience, le potentiel de violence et qui, passablement alcoolisé, refuse de lui donner la bouteille d'alcool dont il est en possession et qu'elle lui réclame. Elle s'en saisit d'autorité et tous deux se retrouvent à tirer la bouteille chacun vers soi. Dans cette situation, elle raisonne : « *J'insiste, je n'abdique pas, je résiste, je maintiens ma position, je sentais qu'il avait besoin d'un NON qui ne cède pas. Je me souviens d'une phrase qui me revient alors, on ne s'appuie que sur ce qui résiste* ». Elle réagit là en professionnelle : elle réfléchit et ajuste son comportement à la réflexion. Elle reste centrée sur autrui, dans le souci de ce dont il a, selon elle, besoin. Elle poursuit : « *on est resté vingt minutes à tenir ensemble la bouteille, au bout d'un moment, il m'a plaquée contre le mur...J'ai eu peur... J'ai eu mal ... Il y a eu quelques minutes où je me suis dit « tout peut basculer » quoi. Surtout que j'étais toute seule, c'était un samedi soir et il était dix, onze heures du soir* ». Ce passage met en lumière ce moment où, avec l'apparition de la peur, l'éducatrice passe en quelque sorte du souci de l'autre au souci de soi, de la contenance du mal-être de l'autre à l'envahissement par sa propre angoisse, sa pensée change d'objet et de registre. Elle pense que « *tout peut basculer* » et prend alors conscience qu'elle est seule. Elle n'est plus en mesure plus de penser le mal-être d'autrui, elle cherche une issue pour elle-même. Ce moment précis, où bascule le point d'application de la pensée, est crucial, de son traitement dépendra l'issue de la situation.

D'autre part il est frappant de constater l'importance accordée, dans les récits, à la capacité d'anticipation, à la vigilance et à la difficulté d'interprétation des situations. Celui d'une de nos informatrices, appelons la Annie⁴⁵, permet d'en approcher les raisons. Elle explique : « *L'épisode violent que je raconte ici, je ne le raconte pas tellement pour lui-même, mais parce qu'il me permet de parler de quelque chose qui est resté tabou. Le fait qu'une jeune avait une relation sexuelle avec un éducateur. Je crois que c'est l'expérience la plus violente qu'il m'ait été donné de vivre (...) Il (mon collègue) a violé toutes nos valeurs* ». Et Annie raconte l'incompréhensible, l'inadmissible, la « *culpabilité de n'avoir*

⁴⁵ Afin de rendre la lecture plus aisée, nous avons donné de prénoms à nos interlocuteurs. Ils sont bien évidemment fictifs.

rien vu, rien deviné » et la colère après soi : *« J'ai ressenti une phase de colère après...après moi. Je me suis dit c'est pas possible, qu'est ce qu'on a fait avec cette gosse, y a des choses qu'on ne voit pas »*. Ce point est essentiel. Par-delà le jugement sur l'acte lui-même, ce qui la trouble c'est de n'en avoir pas eu l'intuition. Elle ressent sa « cécité » comme une violence extrême car un point fondamental est touché par le dévoilement de son ignorance. Sans cela comment comprendre sa culpabilité ? Que la connaissance de l'attitude de son collègue soit source de colère, que, par empathie pour l'adolescente, Annie compatisse à sa souffrance, voilà qui paraît bien légitime, mais que cette colère soit adressée à elle-même, qu'elle soit envahie de culpabilité par défaut de divination en quelque sorte, voilà qui est plus singulier ! Pourquoi cet épisode est-il *« l'expérience la plus violente qu'il m'ait été donné de vivre »* ? Parce que la capacité intuitive à interpréter l'environnement, les hommes et les situations est essentielle. Elle est au fondement de la compétence éducative en cela qu'elle détermine l'attitude à adopter, la conduite à tenir. C'est sur elle que l'éducateur fonde son propre sentiment de sécurité. La survenue de la violence vient ébranler cette certitude et, parfois, la fait voler en éclat. Mais le discours d'Annie entraîne plus loin. Se laisser surprendre par la violence d'un adolescent est une chose, ne pas voir que, dans le groupe d'adolescents dans lequel tous les jours elle exerce sa « compétence interprétative », se vit une relation « amoureuse » entre un éducateur et une adolescente ébranle la confiance qu'elle peut avoir en ses propres perceptions de la réalité. Ainsi peut se comprendre sa culpabilité : que vaut notre intuition si l'on est incapable de voir quelque chose d'aussi énorme ? Voilà la violence qui lui est faite : cette découverte réduit à néant la confiance qu'elle peut accorder à ses intuitions.

Les récits que nous avons recueillis se regroupent en trois ensembles. D'abord, ceux que nous appelons d'appréhension⁴⁶ de la violence, dans lesquels le narrateur reste en quelque sorte « maître de la situation ». Il met en œuvre une action qui n'a pas comme unique visée le retour à l'homéostasie. Par delà son apaisement, il entend « travailler » la violence. La situation mobilise fortement ses compétences et ses ressources pour conduire le conflit jusqu'à son terme et l'inscrire dans un processus éducatif pensé, construit. Viennent ensuite les récits d'atermoiements. Plus nombreux, ils décrivent des situations vécues comme « limites », dont les éducateurs ne sont pas certains de l'issue, dans lesquelles ils sont malmenés et se vivent comme

⁴⁶ Nous employons le terme d'appréhension selon une définition précise, telle que la donne Alain Rey dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, op. cit. Appréhension a en effet, un double sens concret et abstrait. Dans son acception concrète il signifie « saisir », « arrêter » (dans le sens d'arrêter un délinquant, par exemple), et dans son sens abstrait, « saisir par l'esprit ». Ce double sens qualifie la position singulière prise par les éducateurs acteurs de certains récits : ils se saisissent concrètement de la violence, l'affrontent, l'attrapent, pour ainsi dire à bras le corps et, dans le même temps, ils s'en saisissent par l'esprit, ils en saisissent l'esprit et mettent en œuvre, par cette compréhension, une conduite dont ils conçoivent la finalité comme éminemment éducative. Nous ne retiendrons pas ici le sens extensif du terme d'appréhension, aujourd'hui d'usage commun, qui en fait un synonyme de crainte.

plus ou moins impuissants à trouver les voies d'apaisement ou de résolution de la crise. L'unique préoccupation est de faire cesser la violence, de s'en protéger, d'en protéger l'auteur. Enfin, les récits traumatiques, heureusement les plus rares, mettent en scène un moment catastrophique⁴⁷ dans lequel tout bascule, où la peur cède à la terreur, où il n'est plus question que de « sauver sa peau ». Ils décrivent des conséquences invalidantes pour l'éducateur qui vont bien au-delà de la résolution de la crise.

Appréhender

Si ces récits sont tous originaux, ils possèdent suffisamment de similitudes pour être rassemblés sous une bannière commune. Tous s'attachent à la description de situations où la violence est forte, voire extrême. Madeleine raconte : « *Il m'a sauté directement à la gorge, je connaissais sa méthode de conflit, mais là ses yeux étaient complètement sortis de l'orbite, je me suis dit mais... naturellement je me suis pas laissé étrangler hein...* ». Nous lui demandons : « *Qu'avez-vous fait* » ? « *Ben moi j'ai fait des arts martiaux, ça aide. Mais là, j'étais complètement vous savez comme un berger allemand qui vous bouffe le truc (sic) j'l'ai mis à terre* ». C'est aussi Roland qui, pris à partie par deux adolescents, se retrouve « *coincé dans le couloir* », se sent « *pris au piège* » et est contraint de « *réagir vite* ». C'est la situation que vit Paul avec « *un beau bébé, cent kilos (...). Le jeune était super chaud, il est venu vers moi à faire style je vais te donner un coup de boule* ». Dans tous ces récits il y a passage à l'acte ou imminence de passage à l'acte sur l'éducateur de la part d'adolescents en capacité réelle de « faire mal ». Face à ces situations, ils mobilisent, profondément en eux mêmes, les ressources pour donner à la situation une issue favorable. Si Madeleine a la métaphore évocatrice du berger allemand qui attaqué se défend, Roland a « *vu rouge, je l'ai plaqué contre le mur (...)* je l'ai plaqué, je crois que je lui ai fait mal ». Pour Paul, les choses sont allées plus loin encore : « *Je sais plus ce que j'ai fait, je sais que je l'ai pris à la gorge. Il était allé trop loin tout ça. Ma main l'a pris à la gorge et je l'ai plaqué au mur, donc le jeune a pris peur, j'ai pris le dessus* ». Il y a une conduite qui, au-delà de la stratégie d'action, peut échapper à la lucidité. Si Roland « *voit rouge* », il reste dans la métaphore, domaine que Paul a quitté, il « *ne sait plus ce (qu'il) a fait* ». L'expérience est à la limite de la dépersonnalisation : sa main saisit le jeune à la gorge, ce n'est déjà plus tout à fait lui ! Cette expérience limite, cette expérience des limites, est corroborée par le récit de Lucie. Celle-ci, à son retour de congé, trouve ses collègues « *complètement épuisés par l'admission d'un jeune qui « est terrible, horrible », mes collègues disent qu' « on n'en peut*

⁴⁷ Catastrophe, du latin *catastrophā*, est un mot d'origine grecque (*katastrophē*) qui signifie « bouleversement, fin dénouement ». Il est formé de *strophē* qui signifie « action de tourner » et de l'élément *kata* qui signifie « vers le bas ». Un événement catastrophique est donc le dénouement d'une action qui a littéralement tourné vers le bas, d'une action qui a mal tourné. La catastrophe est le résultat d'un processus involutif. Selon Rey, A. *Dictionnaire Historique de la Langue française*, op. Cit.

plus, on sait plus quoi faire, il fait tout et n'importe quoi » Lucie va alors « *sur le groupe* » et vérifie le constat de ses collègues : le jeune est effectivement insupportable, provocateur, et déterminé. « *Je ferai avec toi comme avec tous les autres* », lui dit-il : « *je te ferai craquer* ». La situation semble sans issue. Elle est, rapporte Lucie, « *dramatique puisqu'on n'était même plus à même de protéger les autres* ». Lorsque le jeune dans une ultime provocation lui prend son stylo plume, Lucie n'y tient plus : « *J'ai sauté par-dessus le bureau, je l'ai attrapé, par le colback, je l'ai collé contre le mur, j'étais en train de faire le geste de lui mettre un coup de poing dans la tête et entre le moment où j'étais derrière le bureau et le moment où je me retrouve avec lui collé contre le mur, j'ai un trou (...) un trou noir, je me réveille au moment de lui mettre un pain* ». L'expérience est extrême, les conduites échappent à la raison, leur mémorisation même est impossible. Passage à l'acte ? Passage par l'acte plutôt, qui réaliserait le désir inconscient de rester vivant à soi-même ? La question est posée. Cela étant, si Lucie se juge dans ce moment-là comme « *plus du tout professionnelle* », elle reste convaincue de l'impérieuse nécessité d'agir, de reprendre la main pour que cesse la capilotade de l'équipe éducative. Elle s'en explique et les mots sont forts : « *Je trouve mes collègues en décomposition (...) je me dis c'est pas possible, c'est pas un seul gamin qui fait ça quoi (...) moi je me dis c'est pas possible, il est quand même pas monstrueux ce jeune. Comment c'est possible qu'un jeune fasse autant de dégâts. Et après j'ai vu. J'ai vu pendant toute la soirée, j'ai vu que j'étais pas maître de la situation (...) j'étais plus à même de protéger les autres (...) ça c'est grave. Les jeunes y voyaient que les éducateurs on n'assurait plus, on n'était plus protecteur (...) ça m'a conduit à sortir de mes gonds, à être acculée complètement acculée* ».

Pour trouver une issue à la difficulté, ces éducateurs mobilisent des ressources parfois insoupçonnées d'eux-mêmes. Il ne s'agit nullement d'une maîtrise froide, distante, technique. Ce qui est mis en jeu, c'est le saisissement de ses facultés les plus enfouies pour sortir de l'impasse, une volonté forcenée de ne pas faillir, de ne pas renoncer. Des personnalités exceptionnelles ? Peut-être mais aussi, et surtout, une réflexion approfondie sur la violence et l'analyse lucide du rapport intime qu'elles entretiennent avec elle.

Madeleine est une éducatrice expérimentée, elle travaille depuis trente ans en internat avec des adolescents, délinquants ou caractériels. Elle débute à vingt ans et raconte un quotidien difficile, qu'elle affronte tant bien que mal avec « *la peur au ventre* ». Elle est sur le point de renoncer lorsqu'un de ses collègues lui dit : « *Tu ne peux pas rester toute ta vie comme ça, tu trouves une solution ou tu changes de métier* ». Et lorsque Madeleine lui demande « *quelle solution* » ? Il répond que lui « *pratique les arts martiaux* ». « *Le soir même* » Madeleine est sur le tatami qu'elle fréquentera « *tous les soirs pendant deux ans* ». Quels bénéfices a-t-elle tiré de cette pratique assidue ? « *Après les arts martiaux, quand un gamin avait un conflit avec moi, je n'avais plus peur du conflit (...) je savais qu'il n'irait pas plus loin quand moi j'avais décidé de stopper* ». Et cette

assurance est d'une haute portée éducative : « *On n'aboie pas, on n'aboie plus (...) Les arts martiaux nous permettent de ne pas être blessant. On pose un acte qui dit ça suffit, terminé, point final. (...) On subit plus le conflit, on le conduit : Ou aller au bout si ça vaut la peine quand ça permet au gamin de poser quelque chose, ou lâcher prise.(...)Il faut dans le conflit faire toucher du doigt au jeune ce qu'il engage de lui-même* ». Elle permet à Madeleine de se décentrer de la violence pour penser l'enjeu du conflit. Il est remarquable de constater que, au plus fort du conflit, elle reste en capacité de penser l'autre, de penser à l'autre. Il n'y a plus, pour elle, d'inquiétude sur son issue, elle n'est pas soumise à la violence, elle conduit un conflit et sait ne jamais perdre de vue l'intérêt de l'adolescent.

Cette maîtrise, n'est pas une qualité naturelle de l'éducateur qui serait « doué » pour faire face à la violence, elle est le résultat, nous le voyons, d'une réflexion, d'une exigence et d'un travail indispensable pour exercer pleinement un métier, dont Madeleine est « *tombée amoureuse* ». La gestion de la violence est une compétence personnelle à construire.

Roland aussi a fait ce choix. Ce technicien venu tard à l'éducation spécialisée tenait à travailler avec des adolescents difficiles, précisément parce qu'ils lui faisaient peur. « *Ma première motivation c'était ça, gérer la violence. Il fallait qu'en tant que professionnel je sois capable de gérer ça...sinon je fais un autre métier. (...) il y a un aspect personnel, je ne peux pas rester avec les jetons toute ma vie par rapport à ces ados qui sont violents et qui traînent dans la rue. (...) Ca me permet de me regarder en face et de me dire ben c'est pas mal ce que tu fais, t'as avancé* ». Le choix est lucide. Son « *challenge* » est précisément de construire une pratique professionnelle qui intègre la capacité à contenir, à gérer la violence, car « *si on n'est pas là pour l'aider à changer ou à faire autrement, on sert à rien ou alors y a que la répression...On va pas loin* ». Il n'est pas stupéfait par les difficultés qu'il rencontre : « *Je m'attendais à rencontrer ça (la violence). Je savais qu'en bossant avec des ados en difficulté forcément il y aurait des choses difficiles à vivre* ». Mieux, c'est pour lui une incitation à progresser professionnellement, à construire sa compétence : « *mon envie de grandir entre guillemets c'était ça. Mon envie de me confronter à des adolescents difficiles pour que moi, je puisse progresser* ». Nul masochisme dans cette motivation, nulle mortification dans cette pratique, Roland se présente comme un éducateur heureux dans son métier : « *J'aime bien ce métier, j'aime bien ce que je fais, et je me dis ...(silence)...ils ont besoin de nous...ils sont pas bien...à agir comme ça ils sont pas bien* ».

Lucie, si elle s'en veut de ne pas avoir été « *professionnelle* » n'en constate pas moins l'efficacité de son acte : « *Ca a aidé le gamin....Arrêté dans sa toute puissance, je pense que ça a dû le rassurer. Enfin quelqu'un qui est capable de l'arrêter* ». Sa culpabilité, toute relative (« *Ca a fait son petit effet tout de même* », dit-elle), vient de sa réaction impulsive : « *J'ai pas du tout mentalisé, c'est bien ce que je me reproche* ». Cela dit, elle s'empresse d'ajouter : « *Mais ça a été efficace pour le gamin* ». Son énergie, son être tout

entier est tourné vers ce but : désaliéner le jeune de sa propre violence. « *Quand un jeune est en proie à la violence, il n'a pas la capacité interne à le faire (à s'arrêter) donc moi je le fais à sa place. (...) L'adulte doit l'arrêter ça j'y crois fortement et fondamentalement. Je suis convaincue que ça rassure, ça c'est une conviction. (...) j'interviens de manière autoritaire : tu n'es plus maître de toi, moi je vais te protéger, je vais te rendre auteur de toi-même. Voilà, l'autorité c'est ça pour moi* ». Cette conviction est inscrite au cœur de son expérience, elle sait de quoi elle parle : « *Cette épreuve de la violence a été forgée dans ma vie personnelle et professionnelle* ». Elle ajoute : « *Moi j'ai vécu de la violence, j'ai subi de la violence, j'en ai fait subir aussi, mais à un degré moindre, je suis consciente d'avoir de la violence en moi, je le sens. (...) Le chemin, je l'ai fait qu'ils font* ».

Emmanuel aborde la violence dans une perspective différente. Il reconnaît volontiers que « *c'est passionnant la violence, c'est fascinant* » et il s'y intéresse en chercheur. Il a de la violence une approche conceptuelle sophistiquée qui embrasse aussi bien les conceptions psychanalytiques que les savoirs des dresseurs de fauves. Il passe avec brio d'une approche anthropologique de la violence à une analyse sociopolitique de son développement dans nos sociétés. Bref il connaît son sujet. Mais il ne s'en tient pas là : il connaît aussi son affaire. Il est expert pour sentir l'avant de la violence, pour en déceler les signes avant-coureurs, il a éprouvé et réfléchi à ce que lui-même suscite dans les situations de violence : « *On induit énormément de choses. (...) J'ai pas peur et du coup le mec me menace pas, je m'approche de lui et tout, donc je lui fais pas peur ! S'il me menaçait, je rigolerais, vous pouvez pas casser la gueule à un type qui rigole sauf s'il se fout de votre gueule mais je me fous pas de sa gueule et ça il le sent très bien, je rigole du grotesque de la situation et ça quelque part ça désarme. Quand on dit que quelqu'un est désarmant...c'est quand même prodigieux, c'est chouette ce truc là. Ca on le retrouve quand même dans toutes les situations* ». Il sait « *garder la bonne distance ni provocation ni évitement* ». Il a décidé que, quelles que soient les circonstances, « *on n'en viendra pas aux mains* ». Cette décision, fruit d'un long cheminement est construite : « *Cette attitude est stratégique mais c'est comme ça que moi je la vis le mieux. (...) Avant, je me donnais un ultimatum, un défi, il fallait que j'y arrive, donc il y avait une angoisse. Maintenant non. Quelque part je suis beaucoup plus fort, beaucoup plus calme : avant la peur s'en mêlait* ». Là où Lucie et Roland affrontent la violence directement, nous serions tenté de dire à mains nues, là où Madeleine la maîtrise, Emmanuel lui n'est jamais là où la violence du jeune l'attend, il la circonvient, il la déjoue, il la réduit.

Point de modèle unique donc, pas de « *recette miracle* » dans ces récits, mais des acteurs qui tous ont longuement élaboré leur « *savoir y faire* », selon la belle expression de Jean Brichaux⁴⁸, en le fondant sur l'analyse lucide de leur propre

⁴⁸ J. Brichaux : *L'éducateur spécialisé en question(s)*, 2004, Ramonville Saint Agne, Eres, 144p.

relation à la violence, sur l'apprentissage des moyens d'y faire face, sur la volonté déterminée d'y parvenir.

Pour ces éducateurs, la connaissance et l'acceptation de leur propre violence sont au cœur de leur capacité à la contenir chez autrui. Madeleine exprime cela lorsqu'elle dit « *on n'aboie plus* ». Lucie constate : « *Je suis violente, et je ne génère pas la violence* ». Dans ces perspectives, la violence des adolescents n'est pas renvoyée à une quelconque pathologie, à un jugement différentiel entre soi et l'autre. Chacun possède la violence en partage, l'éducateur ne la juge pas, il a pour mission, comme le dit Lucie, de la « *civiliser* ». De plus, ils ne considèrent pas la violence comme un phénomène négatif, mais, au contraire, comme une opportunité pour le travail éducatif. Elle est, pour Madeleine l'occasion pour l'adolescent de « *toucher du doigt ce qu'il engage de lui-même* », elle est, pour Roland « *nécessaire, je dirais même elle est très nécessaire* » car elle permet que « *les choses arrivent à se débloquer* ». Elle est pour Lucie, s'agissant de la violence stratégique, « *bon signe, c'est bon signe. Ca peut paraître paradoxal mais c'est un signe de bonne santé mentale qu'ils aient (les adolescents) cette capacité à réutiliser ce qui a marché. C'est bon signe, moi ça me donne de l'espoir sur leurs capacités* ». En définitive, et nous laisserons à ce propos la conclusion à Lucie, la violence est au cœur même du procès d'éducation : « *Pour moi, le travail de l'éducation c'est de transformer cette violence, de canaliser cette violence (...) C'est le boulot de ceux qui sont en charge de l'éducation. (...) Pour moi, la banaliser, la détourner, c'est pas une solution. Ca ne marche pas. C'est notre boulot de la civiliser.* »

Atermoyer

Parmi les récits recueillis, ceux que nous nommons récits d'atermoiement sont les plus nombreux. Pour une part, il s'agit d'agression physique de l'éducateur dont la dangerosité objective est variable. Si Sophie est victime d'une tentative d'étranglement, si Clara se débat avec un adolescent alcoolisé et bien inquiétant, et si Virginie se retrouve dans une situation peu enviable : « *J'ai failli être défenestrée d'une mezzanine* », pour d'autres, le danger pour eux-mêmes n'est pas avéré. Parmi nos interlocuteurs, plusieurs ont décrit des bagarres entre adolescents, dont la violence s'est portée sur eux lors de leur tentative de séparation. Quelques-uns mettent en scène l'intervention préventive dont ils prennent l'initiative pour faire cesser une situation qu'ils jugent insupportable : attitude de provocation qui « *dépasse les bornes* », conduites de destruction ou, dans un autre registre, tentative de suicide. Dans d'autres récits, la violence reste très en deçà de l'agression physique et ne dépasse pas le stade des insultes. Toutefois, bien que très disparates quant à aux faits et à leur intensité, les éléments concernant le vécu du narrateur et son

positionnement dans le cours de l'épisode de violence présentent d'importantes similitudes.

En premier lieu, l'incompréhension ; ce sentiment est le plus couramment exprimé. Il s'y ajoute bien souvent le constat d'une disproportion inexplicable entre l'évènement à l'origine de la violence et le caractère paroxystique de celle-ci. Virginie, qui manque de se faire défenestrer, obtiendra en guise d'explication : « *On me casse pas les couilles quand je regarde une émission* ». Pour une raison futile, une adolescente agresse violemment Véronique, la contraignant à un véritable pugilat. Elle conclura son récit par : « *En arriver là pour une connerie* ». Cette incompréhension met en évidence la discordance entre les théories de la violence des éducateurs et l'expérience vécue. D'un côté, il y a un discours sur l'origine la violence, de l'autre une incompréhension des déterminants de son apparition et de l'ampleur qu'elle peut prendre. La théorie reste lettre morte, impropre à éclairer les évènements de la réalité. Si les éducateurs disposent tous d'une théorie générale de la violence, celles qui pourraient être « contextualisables » font défaut dans les récits d'atermoiement. « *Avec la raison on sait que ça existe* », dit Léa. Alain lui fait écho : « *C'est l'incompréhension dans la situation qui est le plus difficile, moi ça me stresse* ». Cette incompréhension taraude, obsède l'éducateur bien au-delà de son activité professionnelle. « *Quand on rentre à la maison, on se refait le film de A à Z, pour se demander qu'est-ce que j'ai fait moi, ou qu'est-ce que j'ai pu dire, ou qu'est-ce que j'aurais pu faire etc. et ça tourne, ça tourne et puis on se couche et on a toujours pas la solution, on ne dort pas... Enfin je ne dors pas ; et ça poursuit tout le temps* » (Alain).

A ces incompréhensions, s'ajoute l'ignorance des effets sur autrui des attitudes des éducateurs. Alain s'interroge dubitatif : « *On éloigne, on essaie de calmer, on maîtrise physiquement, on parle. Pourquoi ? Je comprends pas pourquoi...J'ai jamais compris pourquoi* ». Cela entraîne des conduites aléatoires, erratiques. Pris au dépourvu, sans intelligence des évènements, les éducateurs essaient tout, avec une fébrilité d'autant plus grande que l'inquiétude et l'angoisse altèrent leur jugement, leur lucidité et leur fait abandonner la préoccupation du sens de l'action. Olivier l'exprime lorsqu'il dit : « *On ne réfléchit plus, c'est réflexe* », à quoi Antoine ajoute : « *la violence nous aveugle. On ne voit plus qu'elle et ce qui se passe dans notre tête. On voit plus ce qui se passe autour* ». Alors « *on parle, on parle* », ou bien « *on tente de canaliser* », plus souvent encore, « *on gère* ». Parfois, à court de ressources « *on gifle* ». Parvenu à ce stade, une seule préoccupation demeure, que cela cesse. Selon les situations et les personnalités, à l'image de ce que décrit Virginie, il ne reste que le sauve qui peut : « *Dans cet affrontement, je me suis sentie dépassée, je pensais à ma sécurité, à éviter les coups et à m'en aller...Je suis partie en courant* ». Il ne s'agit plus de penser une action professionnelle, tout juste d'éprouver l'absurdité d'un affrontement. Cette double aporie, qui concerne la compréhension de la survenue de la violence et l'impossibilité de

concevoir les instruments efficaces à lui opposer, est à l'origine du sentiment d'impuissance dont témoigne Marc : « *J'ai pas de réponse pour pallier à la violence* ». Il ajoute : « *on se sent impuissant, terriblement impuissant* » et il conclut : « *On est mal parce qu'on trouve rien. Même si on essaie plein de choses, on arrive au même résultat. On a beau tout essayer, ça explose toujours* ». Virginie fait écho à ce désarroi : « *On envisage tous les possibles, et on se dit qu'on n'y arrive pas...on se sent totalement démunie* ». Ce sentiment attaque la confiance en soi et engendre le doute sur ses compétences. Ainsi Alain : « *J'avais pas de compétences par rapport à ce genre de truc (la gestion de la violence NDR) J'peux gérer plein de trucs, mais alors ce truc là ! Ben non (long silence) non (très long silence) c'est des moments difficiles* », et qui conclut : « *je veux pas revivre ça* ». Cette incompréhension est d'autant plus forte que l'existence de la violence est une surprise. Alain en atteste : « *Je ne m'attendais pas, quand j'ai choisi ce métier, à vivre des situations de violence comme ça. Je pense que ça aurait été plus facile si je m'y étais attendu* ». Cette surprise concerne spécifiquement le passage à l'acte physique. « *Je ne pensais pas que ça irait si loin. J'pensais avoir affaire à des mots, pas à l'affrontement physique* », dit Clara, toute à l'étonnement de l'agression qu'elle subit.

Reste alors l'épreuve personnelle, vécue douloureusement. C'est Clara pour laquelle « *on est des boucliers* ». Plus rien d'humain ici, seulement une fonction : celle de prendre les coups. Dans un sursaut d'orgueil, elle ajoutera : « *Et pourtant je suis une combattante !* » En écho, Colette raconte. Après avoir vécu une période « *particulièrement difficile* » avec un groupe d'adolescents passablement destructeurs, elle leur tient ce discours : « *Je vous préviens, je laisserai plus rien passer ; je suis un être humain comme vous. Je ne suis pas un punching-ball, je ne suis pas un robot, je suis un être humain comme vous* ». C'est assez dire, le vécu de déshumanisation qu'éprouvent les éducateurs dans ces situations. Il est frappant de constater l'importance de cette revendication d'humanité. Véronique la rappelle : « *La violence physique, non, stop. Je suis quelqu'un, j'existe. Je peux passer sur les insultes, ça m'atteint pas les insultes, mais la violence physique, c'est une atteinte énorme* ».

A tout cela, s'ajoute la difficulté à se résoudre à intervenir physiquement. Plusieurs éléments en sont à l'origine. La peur tout d'abord. Alain l'évoque sans ambiguïté : « *J'allais bosser avec un nœud dans le ventre, il était temps que j'arrête. On a peur, pas de ce qui va nous arriver mais de ce qui va se passer* ». Antoine est plus clair : « *Avant tout, de la peur. La peur de la mort, la peur de la blessure* », mais aussi la crainte de déclencher, par une action inappropriée, une catastrophe. La violence est souvent comprise comme le surgissement de quelque chose d'enfoui, « *sous pression* » disent souvent les éducateurs et qui, tout à coup libéré, fait irruption, à l'image d'une chaudière infernale dont le contenu ne peut plus être retenu : « *C'était comme un volcan qui explosait* », dit Clara. On a peur de déclencher l'irréversible, que « *ça monte* », qu'on ne puisse plus « *gérer* », que ça n'ait pas de fin, que ça bascule dans la folie. Ensuite,

règne le doute sur la légitimité de l'intervention physique. Nombreux sont ceux qui, à l'image de Madeleine, considèrent « *que la parole est souvent plus tueuse qu'un coup de pied aux fesses* » et qui, pourtant, se sentent « *mal à l'aise quand je mets un jeune à terre* ». Un sentiment de faute les habite qui a pour conséquence, d'entraver, voire de paralyser leur action : « *Le moindre geste qu'on fait, on a l'impression que quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise, on est pénalisé, on est jugé, la loi s'en mêle. Et du coup, on se dit qu'une claque, quand elle est méritée, elle est méritée (sic) et même ça, on se l'interdit. On a cette petite voix dans la tête qui dit stop ! Attention ! On sait pas les conséquences que ça peut avoir* ». Colette poursuit : « *Du coup on est sans arrêt sur le qui vive, on est des funambules, on n'a pas de filet... On n'a pas de filet*. Ce doute est à l'origine d'un détournement de la préoccupation de l'éducateur dans le conflit. A la réflexion sur la conduite du conflit interpersonnel, se substitue un conflit intrasubjectif à propos de la légitimité de l'intervention. L'investissement cognitif est détourné de la situation concrète, il se porte ailleurs et alimente la spéculation : « ai-je le droit de... » ? On mesure la perte de clairvoyance situationnelle que génère ce détournement. De plus, la difficulté à intervenir physiquement tient à la dégradation de l'idéal du Moi qu'elle entraîne. L'idéal du moi est « *une formation intrapsychique qui sert au Moi de référence pour apprécier ses réalisations effectives* »⁴⁹. Cette référence, forgée dans l'enfance par le jeu des identifications, est l'étalon de la valeur de soi. Il est constitué des valeurs et des idéaux du sujet. Le récit d'Olivier met en évidence sa mise à l'épreuve. A plus de quarante ans, il a une longue expérience professionnelle. Contraint de maîtriser un jeune en « *grosse crise* », suite à une altercation avec un de ses pairs, il ne se sent, dit-il, « *à aucun moment en danger* », il n'est pas « *paralysé par la peur* ». « *C'était la première expérience de ce type pour moi, confie-t-il, ça a été violent d'être obligé de prendre un môme et de l'attraper et de le monter de force dans sa chambre, pour moi ça a été violent* ». Le fait de devoir intervenir physiquement est ressenti par nombre d'éducateurs comme une violence qui leur est faite. La mise en jeu de leur propre agressivité leur fait violence. Pour expliquer ce sentiment, mettons-le en relation avec les représentations dominantes de la violence de ces mêmes éducateurs : « *Pour moi la violence c'est du négatif* » dit Antoine. Virginie complète « *La violence, qu'elle soit verbale ou physique, pour moi c'est grave, c'est inadmissible* ». Ils portent sur elle un jugement moral négatif qui s'associe à une représentation péjorative de celui qui use de la violence. Il manifeste par là son manque de culture, son éducation défailante. La violence est une expression infra-civile. Olivier se proclame non-violent. Il s'est extrait, en devenant éducateur, de cette sous-culture de la violence : « *Moi je viens des quartiers et là c'est mieux vu de régler ça à coups de poings que de parler de ce qui fait mal* ». Se résoudre à y recourir -car pour lui toute intervention physique est violence-, lui

⁴⁹ Laplanche, J. ; Pontalis, J. B. 1967. *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, p184.

paraît indigne de lui-même, de ce qu'il est devenu. Venant des quartiers, la violence l'y ramène, ce qui lui fait violence. Clara va plus loin : décrivant un adolescent furieux elle dit : « *On aurait dit, excusez-moi du terme, un gorille qui chargeait* ». La violence est ici connotée à l'animalité et son usage est dégradant. Si les éducateurs répugnent à faire usage de leur capacité à contenir physiquement, c'est moins par une décision liée au contexte de l'action que par souci de mettre en scène, en toutes circonstances, une image d'eux-mêmes fidèle à représenter, comme une icône, leurs propres valeurs. Le souci de l'autre et l'enjeu situationnel ont laissé place à une mise en représentation narcissique. Alors, pour justifier l'action, ils recourent aux arguties. Ainsi Alain explique qu'il aurait « *préféré le maîtriser autrement que par la force ! Mais bon ; j' préfère encore le maîtriser comme ça que de voir le cadre (le chef de service) arriver et lui en mettre deux dans la tête, voilà* ».

Les récits d'atermoiements ont en commun l'incompréhension des sources de la violence et l'ignorance des moyens et des méthodes pour intervenir. Il en résulte des sentiments d'impuissance et de doute, renforcés par des atermoiements : la peur, l'inquiétude quant à la légitimité de l'intervention, la disqualification narcissique en sont conjointement ou isolément les causes. Le positionnement éducatif est en décalage, parfois même en rupture avec les exigences de la situation. Saisi, sidéré par cette violence, l'éducateur se trouve dans une vacuité à la fois de sa pensée et de son faire. Au conflit avec l'adolescent se surajoute un conflit interne. Il n'est plus tendu vers l'appréhension de la situation, mais replié au-dedans de lui-même, parasité par son conflit intérieur. Nous avons repéré, chez les acteurs des récits d'appréhension que tous avaient une réflexion sur leur propre rapport à la violence et qu'ils en avaient tiré les conséquences pratiques pour faire face, pour faire front. Cette dimension est absente dans les récits d'atermoiemement. La violence est à ce point jugée négativement qu'il semble impossible de l'élaborer. Dans les récits d'appréhension, les éducateurs donnent à voir leur action pour « civiliser » la violence, dans les récits d'atermoiemement se donnent à voir les atermoiements et les incantations pour la faire disparaître... Magiquement.

Subir

Nous retiendrons ici à dessein le terme fort de traumatisme⁵⁰, approprié pour qualifier l'expérience vécue par quelques uns des éducateurs que nous avons rencontrés. Nous l'employons dans un sens précis emprunté aux travaux de Freud. Le traumatisme a été longtemps au centre de l'élaboration psychanalytique. Freud en donne, dans les *Leçons d'introduction à la psychanalyse*⁵¹, la définition suivante : « *Nous*

⁵⁰ Traumatisme, du grec trauma -blessure et au figuré dommage, désastre, dérouté- désigne, en psychologie, un choc modifiant la personnalité. Rey, A. *Dictionnaire Historique de la Langue française*, op. cit.

qualifierons ainsi une expérience vécue qui apporte à la vie d'âme, en un court laps de temps, un surcroît de stimulus tellement fort que la liquidation ou l'élaboration de celui-ci selon une manière normale et habituelle échoue, d'où ne peuvent que résulter des perturbations durables dans le fonctionnement énergétique»⁵². Considéré dans une première théorie comme la source des névroses, comme l'évènement infantile à leur origine et dont la remémoration serait le facteur de la guérison, sa place et son intérêt dans la théorie seront très minorés par la découverte de la malléabilité de la mémoire dans l'après coup et par la mise au premier plan du fantasme infantile. Néanmoins, dans les oeuvres de la maturité, Freud s'y intéresse à nouveau, contraint en cela par la question théorique que pose la multitude des névroses traumatiques constatées pendant la guerre de 1914-18⁵³. L'existence des névroses de guerre ne mettait-elle pas en question la théorie de leur origine infantile ? Dans ces nouveaux travaux, s'il n'invalide pas la théorie du fantasme et ne considère pas le traumatisme comme étant à l'origine de la névrose, il lui donne néanmoins une étiologie nouvelle et originale. Il développera cette question dans *Au-delà du principe de plaisir*⁵⁴.

Selon lui, l'appareil psychique, pour traiter les affects (il emploie volontiers le terme de stimulus) qu'il reçoit, tant de l'extérieur que de l'intérieur, dispose d'un instrument : le pare-excitation⁵⁵. Celui-ci a pour fonction de protéger l'appareil psychique de l'afflux excessif des stimuli. Le traumatisme survient lorsque des stimuli particulièrement intenses sont assez puissants « pour faire effraction dans le pare-stimuli »⁵⁶. Il est alors mis hors jeu et laisse l'appareil psychique sans protection : « la submersion de l'appareil animique par de grandes quantités de stimuli ne peut plus alors être empêchée »⁵⁷. Freud qualifie d'effroi l'expérience que vit le sujet en proie à cet afflux d'excitations (au point de parler parfois de « névrose d'effroi »). Les conséquences du traumatisme sont l'apparition et le développement de symptômes extrêmement invalidants. Freud s'interroge sur les conditions qui sont susceptibles de mettre hors jeu le pare-excitation. Il en retient particulièrement une : la surprise. Dans la névrose traumatique, dit-il, « le poids principal de la causation semblait incomber au facteur de surprise... » Il établit une distinction entre trois notions : « Effroi, peur, angoisse sont utilisés à tort comme des expressions synonymes ; ils se laissent bien discriminer dans leur relation au danger. Angoisse désigne un certain état tel que attente du danger et préparation à celui-ci, fût-il inconnu, peur réclame un objet déterminé dont on a

⁵¹ Freud, S. 2000. *Leçons d'introduction à la psychanalyse*, Paris, P U F.

⁵² Ibid, p 285.

⁵³ Freud, S. 1996. *Introduction à Sur la psychanalyse des névroses de guerre*, Paris, PUF.

⁵⁴ Freud, S. 1996. *Au delà du principe de plaisir*, Paris, P U F.

⁵⁵ A ce terme, couramment employé dans les traductions françaises des textes de Sigmund Freud, les auteurs des œuvres complètes ont préféré celui de pare-stimulus, plus proche, selon eux, du terme original allemand. L'on voudra bien, dans ce qui va suivre, considérer les deux termes comme équivalents. Il en sera de même pour le terme d'appareil animique qui, dans certains emplois, a été préféré au plus classique appareil psychique dont l'usage est généralisé dans les autres traductions.

⁵⁶ Ibid p 300.

⁵⁷ Ibid, p301.

peur »⁵⁸. Cette distinction permet de mieux comprendre le mécanisme du traumatisme. Examinons tout d'abord la situation de peur. Elle « réclame un objet déterminé » c'est-à-dire que le sujet perçoit parfaitement la situation qui est à l'origine de son trouble. Dès lors, et quelle que soit la puissance de l'affect de peur, l'appareil psychique est protégé, il reconnaît l'objet. L'évènement, dont on a peur, peut se produire, il peut faire intensément souffrir, il ne génère pas pour autant, à proprement parler, de traumatisme. L'angoisse elle, protège du traumatisme : « Angoisse désigne un certain état tel que attente du danger et préparation à celui-ci ». Elle prévient d'un danger, elle est un signal, et le sujet, en l'identifiant peut alors être en mesure de réagir, de se prémunir par « le surinvestissement des systèmes recevant en premier le stimulus ⁵⁹ ». Il est préparé, par l'apparition du signal d'angoisse, à affronter la difficulté, à la traiter psychiquement. La surprise est l'élément déterminant du traumatisme. Les stimuli apparaissent soudainement, ils ne sont pas identifiés quant à leur objet, ce qui se traduirait par un affect de peur, et l'angoisse n'a pas eu le temps de se déclencher pour prévenir la psyché du danger d'effraction et mobiliser ainsi le pare-excitation. Le sujet se trouve submergé, anéanti. L'effroi envahit l'appareil psychique en proie au déferlement d'affects qu'il n'est pas en mesure de traiter, d'organiser. Il ne peut plus réagir, il est submergé. La condition de l'apparition de l'effroi « est l'absence d'apprêtement par l'angoisse⁶⁰ ».

Parmi les récits qui nous ont été faits, si certains contiennent des éléments traumatiques, certains sont particulièrement significatifs de cette expérience, nous retiendrons ici celui de Léa.

Elle tente d'empêcher un adolescent furieux et passablement alcoolisé de détruire tout ce qui lui tombe sous la main. Elle est dans la certitude de pouvoir mettre un terme à cette situation. Educatrice aguerrie, elle connaît bien les adolescents et ne doute pas de la réussite de son intervention. « Sur le moment je suis là, dans le lien. (...) Je suis dans ce qu'il est, je vois ses souffrances, je vois ses passages à l'acte, mais je vois avant tout l'être humain. (.) Je pensais pas à cette vie comme une violence à tout va, comme une violence sans nom. Je vois pas ça et je suis quasiment certaine que si je vais le voir, je vais lui redonner de l'humain, je vais arrêter ce tourbillon parce que je vais mettre un visage humain ». Léa est en confiance, elle a déjà maintes fois fait cesser la violence des adolescents. Mais là : « J'ai cru que j'allais mourir ». A la certitude de calmer l'adolescent, se substitue celle de sa mort imminente et immédiatement tout s'écroule, plus rien n'est possible, pas même la fuite. Léa est sortie d'elle-même, de son humanité, de sa raison, elle est saisie d'effroi. Elle trouve, pour exprimer les

⁵⁸ Ibid p 282.

⁵⁹ Ibid, p 303.

⁶⁰ Ibid, p 303.

ravages de cette expérience sur son identité, des mots d'une très grande force : « *Quand ça s'est passé, je pouvais plus vivre, vraiment je pouvais plus vivre. Chaque moment, chaque parole faisait que, aussi bien au niveau professionnel qu'au niveau privé, faisait que je m'écroulais. Je pouvais plus du tout rien assumer de mon travail, de mon statut de maman, de mon statut de femme, tout contact humain était pour moi un écroulement. C'est quelque chose que je connaissais absolument pas de moi, j'étais à la découverte de quelqu'un d'hyper fragile, de détruit que je ne connaissais pas. (...) J'ai cette image, j'étais sans cesse recroquevillée à pleurer* ». Les conséquences de cette expérience traumatique sont loin d'être anodines puisque Léa aura, coup sur coup, deux accidents qui auraient pu être létaux et un arrêt de travail de plusieurs mois. Elle entreprendra une psychothérapie pour « *tenter de se reconstruire* ».

Arrêtons-nous sur la description qu'elle fait de son état à la suite de cet évènement. Si elle dit ne plus rien pouvoir assumer professionnellement, l'évènement traumatique ne remet pas seulement en cause sa compétence professionnelle, il balaie, il annihile la séparation du professionnel et du privé et c'est la capacité à être mère, à être femme, la capacité de sociabilité même la plus ordinaire, qui est détruite : « *Tout contact humain était pour moi un écroulement* ». L'effraction traumatique lamine l'être social qu'est Léa, la violence, l'a désubjectivée. Traitée comme objet, elle ne se reconnaît plus elle-même comme sujet. Elle n'a plus, à ses propres yeux ni statut social, ni identité intime. S'adresser à elle la précipite dans l'écroulement tout autant que de chercher avec elle un « *contact* ». Ce qui est détruit en elle, c'est la capacité à reconnaître, à l'intérieur de soi, une image humaine de soi. Léa a cette formule qui au premier abord surprend : « *J'ai vraiment tout reçu de l'intérieur* ». Il y a là une expression essentielle : j'ai tout reçu à l'intérieur, aurait été une formule aisément compréhensible, disant que l'attaque de la violence est parvenue à l'intérieur de soi. Mais ce n'est pas ce que dit Léa. Ce « *de* » signifierait-il que la destruction vient d'elle-même ? Que son sentiment d'identité a cédé sous ses propres assauts ? Qu'elle se serait en quelque sorte auto détruite et que, si la violence a le pouvoir d'attaquer, il lui faut en quelque sorte une complicité interne pour détruire ? Le témoignage à propos de son travail de reconstruction va nous permettre de nous engager dans cette compréhension mais, auparavant, arrêtons-nous sur une autre question. Pourquoi Léa, éducatrice expérimentée, ne voit-elle rien venir, ne perçoit-elle pas que l'état de fureur de l'adolescent est tel qu'il ne tiendra pas compte de son intervention ? Pourquoi, alors qu'elle subit les coups ne choisit-elle pas de fuir, d'aller chercher de l'aide, de se soustraire aux coups ? Léa s'est posé ces questions après coup. « *J'avais (dit-elle) la certitude qu'avec les liens qu'on a avec les jeunes, il y a une limite qui se pose toute seule, j'avais cette certitude là. Cette certitude a été brisée en mille morceaux... vraiment explosée. Cette certitude est-ce que c'était de la confiance ? De la toute puissance ?* » Nous lui posons alors la question : « *Qu'en diriez-vous aujourd'hui* » ?

« *Toute puissance, j'avais un sentiment de toute puissance. Oui... De pouvoir, je crois ça* ».

Ce passage témoigne de la double illusion dans laquelle elle se trouvait : l'illusion que crée l'idéologie du lien, l'illusion de l'évidence protectrice du pouvoir.

Illusion relative à l'opérationnalité, forcément positive, du lien. Si les liens interpersonnels permettaient que les limites se posent « *toutes seules* », il n'y aurait ni inceste ni violence intrafamiliale ! Toutes les études mettent en évidence que les violences les plus extrêmes ont pour théâtre la famille elle-même. Le lien, en soi, ne protège de rien et surtout pas de la violence. Illusion donc, mais nous ne saurions en rester là ! Cette illusion n'est pas une simple méprise ! S'il en était ainsi, Léa n'aurait pas vécu avec une telle intensité dévastatrice un sentiment de déshumanisation. Le terme de lien est, avec celui de « cadre », l'un des plus fréquents dans le vocabulaire éducatif. Il est partout et toujours question de créer, de développer, de maintenir, de faire des liens. Qu'ils soient intersubjectifs, intrapsychiques ou interpersonnels, ils sont toujours là, évoqués, convoqués, revendiqués, désirés, bref, ils sont l'alpha et l'oméga de la doxa éducative, au point que parfois on oublie d'en relever la nature ! Léa est dans le lien et elle en infère qu'autrui est lui aussi « *reliable* » par un lien de même nature que celui par lequel elle se relie à lui. Son action repose sur la conviction d'une homothétie des liens. La violence, qui s'abat tout à coup sur elle, est traumatique, en ce sens qu'elle annihile cette conviction qui est à la base de son être au monde. Pour être mère, il faut croire à sa capacité de donner du bon, et croire que ce don engendre en retour un don de même nature ; pour être épouse il faut croire que l'amour engendre l'amour. Faut-il croire, pour être éducateur, que la volonté de créer le lien engendre *sui generi* celui-ci ? Léa fait la cruelle expérience de cette illusion. Elle aborde la situation en surdéterminant la portée du lien, sa capacité à opérer, en même temps qu'elle s'aveugle sur sa nature.

Constatons aussi que Léa évoque les effets traumatiques de cette expérience de violence précisément à propos de l'anéantissement de sa capacité à être mère et femme. Cela nous permet d'approcher la question de la perméabilité du personnel et du professionnel. Plusieurs de nos interlocuteurs, ont déclaré, à un moment ou à un autre, qu'être éducateur « *faisait partie de leur identité* ». Nous comprenons ici le sens profond de cette assertion. L'éducateur travaille avec ce qu'il sait, mais aussi avec ce qu'il est : « *Nous on vient sans caisse à outils (...) on vient avec nos tripes* » (Thomas). Dans l'exercice de son métier, il engage les mêmes certitudes, les mêmes convictions que celles qui président à son intelligence des relations humaines dans le cours général de son existence. La violence détruit alors cette identité cohérente de l'être tout entier. En anéantissant, dans le traumatisme, la conviction de l'homothétie des liens, elle atteint cette certitude indispensable au sujet et, dépassant la question des liens en situation professionnelle, fait douter des liens tissés dans toutes les relations sociales et intimes.

Illusion aussi que de croire le pouvoir de l'éducateur suffisant pour arrêter le déferlement de la violence. Le pouvoir n'est qu'une vaine incantation sans les instruments du pouvoir et ceux-ci, dans la situation que décrit Léa, sont singulièrement absents. Elle évoquera d'ailleurs une institution en crise, incapable de la soutenir, et de laquelle elle se sentira abandonnée : « *J'ai eu énormément de colère par rapport à l'institution et aux non réactions et au non soutien* ». Au reste Léa restera pudique sur la situation institutionnelle et seul un lapsus permettra d'entrevoir la situation précaire de son institution. A propos de son retour, elle dira en effet : « *Maintenant, revenir dans un endroit où la violence est autorisée euh...où la violence peut subvenir* ».

Illusion quant à la nature des liens, illusion quant à l'efficacité symbolique du pouvoir, mais aussi, peut-être, ignorance de soi. Plusieurs fois au cours de l'entretien, Léa a eu cette phrase surprenante : « *ce jeune garçon m'a aidée* ». Comment comprendre cette gratitude à l'égard de son agresseur ? En acceptant l'idée que cet évènement dit aussi quelque chose sur soi, quelque chose de soi, que la seule violence du jeune est insuffisante à donner sens à ce qui lui arrive. Son travail psychothérapeutique lui a permis de prendre conscience d' « *un bout de moi que je ne voulais pas voir ou dont je n'avais pas conscience et qu'il fallait aussi que je me construisse avec ce bout là* ». Cette part ignorée d'elle-même, cette part sombre, cette violence dissimulée sous la figure de la certitude, de la toute-puissance, du vouloir pour l'autre, c'est tout cela qui était « à l'intérieur » et qui implose dans la rencontre de la violence de l'adolescent, Léa peut maintenant l'assumer et, plus lucide, transformer son approche des adolescents : avoir comme elle le dit « *plus d'empathie et moins de volonté de vouloir pour eux* ». La reconquête du sens participe de la ré-humanisation du sujet.

Conclusion : « *Nous étions souvent témoins de scènes incroyables. Ils se lançaient les uns sur les autres, des couteaux de table à la main, s'envoyaient mutuellement des assiettes de soupe à la tête. Même le poêle fut renversé pour utiliser l'incendie en guise d'arme offensive (..) Il faut citer les démolitions du matériel, la dégradation des locaux, les carreaux cassés, les portes enfoncées à coup de pieds. Il arriva même que l'un d'eux saute par la fenêtre sans se soucier des éclats de verre et des blessures qui pourraient en résulter⁶¹* ». A un siècle de distance, ce récit d'August Aichhorn, éducateur viennois décrivant la situation du centre de placement qu'il dirigeait en 1920, et ceux de nos interlocuteurs sont identiques. Les manifestations de violences individuelles sont immuables : les

⁶¹ Aichhorn, A. 1973. *Jeunesse à l'abandon*, Toulouse Privat p 156, 158.

adolescents « violents » d'aujourd'hui sont frères de ceux d'hier et le défi de leur éducation, s'il est toujours aussi difficile à relever, n'est pas, en soi, nouveau.

Ce qui l'est en revanche, c'est que notre société, ainsi que l'a montré Selosse, « se décharge assez facilement de ses dysfonctionnements en recourant à des institutions spécialisées⁶² » ce qui n'est pas sans risque pour les professionnels de ces institutions. Cependant, elle a opté pour l'éducation en formant massivement des travailleurs sociaux aujourd'hui en charge de la jeunesse et de ses difficultés. La prise en compte de ces adolescents difficiles, pour porter ses fruits, leur impose de développer des compétences complexes, radicalement mises à l'épreuve dans les situations de violence. En effet, ces conduites les attaquent et les malmènent et si tous ceux qui nous en ont fait le récit ne subissent pas un traumatisme, tous font l'expérience de la destructivité de la violence et témoignent du fait que l'affronter au quotidien n'est pas une sinécure. « Eduquer la violence » impose une éthique du sujet qui prenne appui sur la conviction que le renoncement à la violence est possible dans et par l'éducation. Cela pose aussi la question de la formation des femmes et des hommes qui continueront à relever ce défi et qui, obstinément, devront construire les outils pour penser leur action. L'exigence de Pestalozzi reste, pour eux, plus que jamais, actuelle : « *l'éducation doit décidément apprendre à se comprendre elle-même* ».

Yves Jeanne

MCF en Sciences de l'Éducation

Université Lumière Lyon2

⁶² Selosse, J. 1996. *Adolescence, violence et déviances*, Vigneux, Matrice. p 379.

Horizons de pensée

C'est quoi la Biennale, quel est son objet ?

Je suis donc parti en quelque sorte à la recherche de l'objet de la Biennale. Alors bien entendu, il y a un jeu de mots autour de la notion d' « objet de recherche ». Il s'agit de réfléchir au cheminement qui va de l'action à la recherche, puis de la recherche vers l'action. Et c'est bien toute la difficulté au fond de : qu'est-ce qu'un objet de recherche pour un professionnel de l'action sociale ? Et il me semble même que la PFRAS, bien que le terme de « plate-forme » m'insupporte, que le terme de « pôle-ressource » m'insupporte, n'empêche que derrière ces termes il y a bien l'idée, l'ambition tout à fait saluable, l'ambition de mutualiser, de fédérer, de réfléchir à la question de la recherche dans l'action sociale.

Mais au fond lorsqu'on est chercheur, les questions que l'on se pose sont simples : c'est à propos d'un objet de recherche. C'est : « de quoi parlons-nous ? », « Que voulons-nous montrer ? » et « d'où parlons-nous ? » Alors je vais vous proposer trois pistes de réponse.

Tout d'abord, un premier ensemble de remarques, justement autour de la place de la recherche dans l'action sociale.

Ensuite je me suis demandé : « mais... qu'est-ce que recouvre la théorie du risque ? » Elle analyse, elle permet d'analyser quoi ? Donc je vais essayer de vous proposer une hypothèse selon laquelle quand on parle de risques, on parle de l'individuation de l'action sociale.

Et puis une troisième et dernière piste, qui est que la notion de risques recouvre celle, à mon sens, d'incertitude ou du moins d'action dans l'incertitude ou par l'incertitude. Et en guise petite réflexion pour clôturer cette synthèse, je vous proposerai un objet de recherche pour la quatrième Biennale.

Donc, premier ensemble de réflexions : de la place de la recherche, alors non pas en travail social, mais la place de la recherche dans l'action sociale.

Premièrement, on pourrait dire, c'est au fond ce qu'on entend aujourd'hui, que la recherche a une certaine place dans notre société du risque. Et je trouve que l'exposé de Patrick Pelège a été tout à fait intéressant de ce point de vue-là. Il y a une très forte demande de réflexivité dès lors que l'on s'adresse à des chercheurs. C'est au fond : « venez nous aider à réfléchir ». Et on voit très bien comment l'objet de la recherche - action avec France Telecom, n'est absolument pas un objet de recherche, mais un objet de débat, un objet de dialogue. C'est : « comment arriver à dialoguer ? », « Comment arriver à parler ensemble ? », « Comment arriver à fabriquer des collectifs de discussions, d'étayages etc. ? » Effectivement, la réflexivité est tout à fait importante. C'est-à-dire qu'il faut penser que dans une société du risque, l'un des atouts aujourd'hui, l'une des ressources mobilisables en permanence, ce n'est pas tant

l'expertise que la réflexivité. Ce que l'on demande à des chercheurs, ce n'est pas de dire ce qu'il faut faire ou ce qu'il en est de la réalité, mais c'est d'aider par la recherche à essayer de construire une intelligibilité de la situation.

La place de la recherche, on peut aussi la penser à partir des grandes manœuvres qui se déroulent actuellement dans le champ des établissements de formation. Je veux parler de l'horizon d'action 2015 portée par l'UNAFORIS, c'est-à-dire de l'avènement des nouvelles écoles, des hautes écoles professionnelles de l'action sociale, les EHPAS. Ces nouvelles écoles professionnelles devraient se constituer, entre autre, en ouvrant des départements de recherche. Donc la recherche devient un enjeu : mais lequel ? Pour la formation des formateurs ? Pour les étudiants eux-mêmes ? Pour la certification des diplômes ? Pour leur *universitarisation* et donc leur européanisation ? Etc. Il y a donc des enjeux implicites de qualifications collectives de la profession. On peut aussi se demander si l'enjeu de la recherche dans le travail social ou dans la formation « travail social », ne serait pas quand-même de former les étudiants à l'enquête, sachant qu'aujourd'hui le travail social, c'est un travail d'enquête ? Enfin, un travailleur social sur le terrain est quelqu'un qui mène en permanence l'enquête pour essayer de faire face à des situations assez complexes. Donc il y a des enjeux et du même coup des controverses, par exemple sur : « est-ce qu'il faut promouvoir la recherche en travail social et faire du travail social une nouvelle discipline, comme il y a des sciences de l'éducation et les sciences politiques ? » Ce type d'enjeux est intéressant. Donc sur la place de la recherche dans l'action sociale, il y a une réflexion politique à avoir, et je souhaite qu'on puisse par la PFRAS continuer à l'avoir.

Enfin, on peut s'interroger sur la place de la recherche dans l'action sociale. Et il me semble que plusieurs des interventions aujourd'hui ont porté au moins en seconde main, sur cet enjeu-là. On peut penser que la recherche est une forme d'étayage aux épreuves de professionnalité. C'est-à-dire que la recherche permet de transformer des situations difficiles, où les professionnels sont en panne d'action, transformer des situations en situations où il s'agit justement de traverser des épreuves par une réflexion, comme l'a bien montré Yves Jeanne, ce qui suppose une rupture dans la temporalité, de prendre le temps de réfléchir sur ses propres pratiques et d'essayer de repérer par la recherche, comment on peut étayer un certain nombre de savoirs professionnels. En même temps, tout en les étayant, reconnaître ces savoirs puisque, comme l'a bien dit ce matin le Directeur Régional de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes, la demande de reconnaissance chez les travailleurs sociaux est tout à fait importante, et elle est bien sûr, consubstantielle à leur expérience du mépris.

Le deuxième paquet de réflexions. J'ai entendu la thématique du risque comme l'analyseur de l'individuation de l'action sociale. Personnellement, je n'utilise jamais cette notion de risque dans mes travaux. J'ai donc essayé de comprendre de quoi ça

parlait, j'ai essayé d'avoir une écoute flottante comme les psys, c'est-à-dire qui écoute à côté.

Et il y a deux choses qui m'ont semblé déjà tout à fait importantes : C'est que lorsqu'on parle du risque, il me semble qu'on parle du report de la charge ou de la responsabilité, donc du report de l'action sur les protagonistes de l'action eux-mêmes et pas sur ceux qui la commanditent. C'est-à-dire qu'on reporte la responsabilité par exemple de la mise en œuvre de l'ensemble des lois et des normes sur les professionnels. Et cela, Prosper Teboul l'a très bien montré avec le décret budgétaire de 2003 qui est construit à partir d'une analyse extrêmement solide des défaillances institutionnelles, des situations de crises, et comment au fond on va rédiger la loi pour surtout se prémunir de toutes les responsabilités qui pourraient nous revenir, en tant que législateur. Donc le législateur travaille à sa propre déresponsabilisation. Donc le report de la responsabilité sur les professionnels, ce que nous dans notre jargon on peut appeler l'«auto-mission », va tellement loin que finalement ce sont les travailleurs sociaux qui définissent eux-mêmes leur mission professionnelle, ce qui est producteur, comme on dit, de souffrance au travail.

Mais s'agissant des usagers, c'est encore plus fort. Et je crois que la catégorie de vulnérabilité qui a été utilisée à plusieurs reprises, la catégorie de vulnérabilité porte cette idée d'une responsabilité sociale qui est renvoyée sur le dos en quelque sorte des usagers, dire : « je suis l'auteur de ce qui m'arrive ». Tout le travail sur l'autonomisation, sur l'activation, sur la mise en place des capacités, tout ce vocabulaire dit aussi qu'il y a un report de l'action, c'est-à-dire que le premier maître de l'action, le premier pilote de l'action c'est l'utilisateur lui-même. C'est tout de même un sacré défi. Et ce sacré défi entraîne une forme de souffrance sociale, c'est-à-dire une souffrance subjective d'origine sociale, laquelle correspond à la conscience d'être incapable d'être soi-même, et cela fatigue.

Je voulais surtout insister sur quelque chose que j'ai entendu aussi : la question des normes. La notion de risques vient analyser me semble-t-il, une transformation radicale depuis une vingtaine, voire une trentaine d'années, du point de vue de la production des normes et de l'accès aux normes, aussi bien pour les usagers que pour les professionnels. La prolifération des dispositifs des procédures, la prolifération même des normes renvoient à au moins une chose, c'est que, de plus en plus, devant cette explosion normative, la seule solution pour s'en sortir, c'est de localement faire le choix, faire des priorités dans les types de normes que l'on veut utiliser. On ne peut pas toutes les utiliser, elles sont contradictoires entre elles, l'exposé de Jean-Pascal Flauder a été particulièrement clair sur ce point ; et du même coup il y a une obligation, c'est peut-être sans doute une prise de risque, une obligation d'autoproduire localement les normes. Cela donne alors pour le meilleur des marges

de manœuvre; pour le pire, l'impossibilité de décider quoi faire : on voit ça très bien dans le champ de la protection de l'enfance, par exemple, où, d'un département à l'autre, la mise en place de la loi de 2007 est très différente. Ça, c'est du côté encore une fois du professionnel, dans ce maquis normatif.

Du point de vue des usagers, je reprendrais la notion « d'auto-normalisation » qui marque le passage du vocabulaire de l'action sociale à celui de la cohésion sociale. Ce que je veux dire par « auto-normalisation » c'est que c'est l'autonomie comme condition, c'est-à-dire que, de plus en plus, les usagers sont invités à être autonomes, c'est-à-dire à suivre d'eux-mêmes une règle, mais la règle qu'ils apprennent à suivre d'eux-mêmes est une règle qu'ils se choisissent eux-mêmes dans un corps de règles. Par exemple : je travaillais hier à l'inter-réseau d'accès à la santé des jeunes. L'idéal pour les référents- santé qui s'occupent de l'accès aux soins des jeunes, en matière par exemple de prévention des risques liés à une mauvaise contraception, c'est non seulement de connaître tous les moyens de contraception mais en plus de choisir la méthode de contraception qui leur va le mieux. Donc l'autonomie demande un double travail, c'est de choisir une règle parmi d'autres, donc de connaître toute la grammaire, et ensuite de choisir par soi-même la règle qui convient. C'est quand même assez compliqué. De ce point de vue là, l'autonomie est un idéal extrêmement difficile, qui est un parcours rempli de risques, voire dangereux, dans la mesure où ce parcours d'autonomie part précisément de symptômes, de marqueurs de l'incapacité à suivre de soi-même une règle. Et il faut arriver à transformer cette incapacité en capacité ? C'est un pari permanent. C'est en ça que je dis que c'est un parcours à risques : c'est un pari permanent.

Dernière chose du point de vue des transformations de l'action sociale qui sont marquées par la catégorie de risques : ce que j'aurais envie d'appeler après Marc-Henri Soulet «un travail social palliatif ». Il me semble que, de plus en plus, le travail social est une activité qui consiste à tenir, davantage qu'à éduquer. C'est-à-dire que le travail social c'est aider à tenir plutôt qu'aider à changer. C'est une hypothèse de travail. Au fond la notion de cohésion sociale, qu'est-ce qu'elle nous dit par rapport à celle d'action sociale ? C'est qu'il ne s'agit pas d'agir pour réduire les écarts à la norme, mais qu'il s'agit d'agir pour accompagner les gens dans des épreuves. Puisqu'on ne peut pas réduire l'écart, ce que l'on peut faire avec eux, c'est « l'auto-normalisation ». On ne peut qu'accompagner les bénéficiaires de l'action sociale à accéder aux normes qu'ils jugent bénéfiques pour eux. Ce qui est quand-même un travail drôlement complexe et un pari qui toute une série de compétences comme la diplomatie et le tact chez les intervenants sociaux.

J'aurais pu ajouter qu'à la notion de risques il faut peut-être incorporer la notion de risques psychosociaux. Il y a une extension des pratiques cliniques dans le travail

social palliatif, ce n'est pas nécessairement une clinique du sujet, cela peut être une clinique du lien qui suppose des compétences, des savoirs, des approches différentes et là, il est bon que les psys travaillent davantage avec les sociologues.

Troisième paquet de réflexions : À la notion de risques, me semble-t-il, correspond l'action qui consiste à agir dans l'incertitude. Le mot a été utilisé à plusieurs reprises. Alors quelques remarques à ce propos-là. Beck qui a écrit un ouvrage magistral qui s'appelle « La Société du Risque », dit en quelque sorte que ce qui différencie une société du risque d'une société du progrès, c'est que ce qui se distribue, ce qui s'échange dans une société du risque, ce sont des maux et non pas des biens ou des idéaux. Et quand on parle d'une « société du risque », c'est dire finalement que les collectifs qui se fabriquent autour de l'individu qu'il s'agit de protéger sont des collectifs qui se constituent à partir de maux, c'est-à-dire de problèmes identifiés, à partir d'un souci partagé, de préoccupations partagées. Ces gens-là ne se réunissent pas parce qu'ils sont psychologues, ou parce qu'ils sont éducateurs spécialisés, ou parce qu'ils sont assistants sociaux, ils se réunissent parce qu'ils ont le souci en commun d'un type de personnes, des adolescents dits « difficiles » par exemple. Au fond la communauté qui se construit autour de ces personnes en difficulté, vulnérables, à protéger, cette communauté, se construit sur du négatif. Elle se construit avec ce qui est commun, autrement-dit ce dont personne ne veut s'occuper, ce qui fait problème, ce qui est négatif et non pas sur des appartenances communes. La communauté peut être entendue comme la communauté de charges : « nous avons la charge en commun ». Et dans cette charge en commun, il n'y a pas que des professionnels d'horizons disciplinaires différents, il y a les personnes bénéficiaires de l'action elles-mêmes, avec leurs proches, il y a des voisins, il y a des bénévoles, etc. Agir dans l'incertitude, depuis une institution non pas entendue comme un établissement, mais entendue comme un ensemble de pratiques qui tiennent dans la durée, et on a parlé de l'importance de la durée avec notamment l'intervention d'Alain Noël Henri. J'aurais envie de dire qu'il y a trois épreuves qui attendent l'institution dès lors qu'on la saisit à travers cette action dans l'incertitude. La première, c'est ce que j'appellerais volontiers « l'épreuve du dehors », c'est-à-dire l'épreuve des autres savoirs disciplinaires que les nôtres. Il me semble que le salut de l'institution aujourd'hui se trouve dans les interstices inter-institutionnels. En tout cas, c'est ce qu'on est en train de travailler dans une recherche où on apprend à tisser des liens durables entre des savoirs très différents qu'on peut construire encore, qu'on peut continuer à instituer et c'est précisément une des forces *instituant*es.

Deuxième épreuve, c'est ce que je pourrais appeler : « l'épreuve du dedans ». C'est-à-dire qu'il faut arriver à écouter les savoirs d'autrui, les savoirs de la personne qu'on veut arriver à aider. Il me semble que l'exposé d'Yves Jeanne l'a montré, il s'agit aussi

d'arriver à comprendre non pas en s'abaissant au niveau de l'autre, mais bien en prenant sa langue. Cela a été dit à un moment donné dans la journée. Apprendre la langue de l'autre pour arriver à comprendre dans les termes dans lesquels l'autre pose les problèmes de sa propre prise en charge ; et là, quand on n'y arrive, on fait un sacré pas en avant dans la réponse à apporter.

Enfin l'institution à l'épreuve du temps. Je suis toujours frappé quand on est dans une posture d'écoute flottante comme la mienne aujourd'hui, de constater que dans les réflexions, les analyses, il y a plusieurs âges, plusieurs formations sociales d'âges différents qui s'articulent les unes aux autres, qui s'enchevêtrent. C'est-à-dire que là, c'est très idéal-typique, j'oppose le système de l'action sociale et le système de la cohésion sociale, mais ces deux systèmes se superposent, s'interposent. Et au fond, on est toujours en permanence aujourd'hui face à plusieurs modernités, à plusieurs âges de la modernité qui s'enchevêtrent et nous devons en permanence apprendre à comprendre et arriver à *dés-intriquer* ces différents âges de la modernité dont nous sommes tous comptables. Nous n'en sommes pas responsables mais nous sommes tous comptables de ces différents âges de la modernité qui continuent à co-agir ensemble. Je pense vraiment que l'innovation, que la créativité vient de ce choc entre des formations d'âges différents, vient de ce déséquilibre qui advient toujours du dehors dans l'espace ou du dehors dans le temps, c'est-à-dire de l'ancien.

L'institution à l'épreuve du temps, c'est aussi au sens climatologique qu'il faut l'entendre. C'est-à-dire que le problème de nombre d'institutions aujourd'hui, c'est qu'elles vivent un air irrespirable. Et comme le développement durable, il faut rendre l'air respirable. Je reprends une belle expression d'Yves Clot: « le travail au carré consiste à mettre au travail le travail » : collectivement, en permanence, partout où c'est possible.

J'en arrive donc très vite à ma conclusion : un objet pour la quatrième Biennale ?

Je pense qu'il faut construire la recherche, il faut parler de la recherche comme d'une activité et non pas comme d'une ressource. Il est évident que la recherche est une ressource, et, qu'en permanence, les chercheurs sont de plus en plus mobilisés notamment lorsque l'action manque de pilotes. J'ai vraiment le sentiment qu'on mobilise les chercheurs pour dire le sens de l'action, par la recherche, parce que les pilotes de l'action publique sont bien incapables de donner le sens de cette action. Il faut donc, je pense, éviter le piège de la ressource : il faut utiliser la PFRAS car elle a des moyens et c'est tout à fait intéressant, mais il faut revenir à la recherche comme activité.

Deuxième réflexion, je l'ai dit tout à l'heure, je ne le développerais donc pas davantage, je plaide pour faire de la recherche un opérateur dialogique, et non pas un outil d'expertise.

Troisième chose, je me demande si on ne pourrait pas construire comme objet partagé de recherche tous les dispositifs qui consistent à réfléchir collectivement entre professionnels et usagers, en direction des usagers et des professionnels, toutes ces activités de soutien, que ce soit du travail de tribun, un travail donc de discussion publique, un travail de reprise dans l'après-coup de l'action dans les groupes de l'analyse et de la pratique ou autre, un travail syndical d'interpellations de chercheurs et d'autres sur la souffrance au travail, etc. Mais est-ce qu'on ne pourrait pas faire l'inventaire, un inventaire raisonné de tous ces soutiens réflexifs à l'action ? Et puis, lancer, comme dans une Biennale, une forme de petits colloques avec un appel à communication, où tous ceux qui pourraient décrire d'une manière analytique ces soutiens respectifs pourraient venir ? Enfin, un comité scientifique pourrait sélectionner parmi toutes ces offres, des initiatives et des analyses, des descriptions analytiques de ce type de soutien. A partir de là, le travail du comité scientifique serait de les mettre en ordre et cela pourra faire, à mon avis, un joli colloque.

Bertrand Ravon

Professeur de Sociologie

Université Lyon2

Enjeux et perspectives pour la PFRAS

1996 : La PFRAS est incontestablement une vieille idée en région Rhône-Alpes. Dès la fin des années 90, de nombreux acteurs se réunissaient déjà autour de Joël Cadière pour penser et construire ensemble un projet liant Recherche et Formation au Travail Social.

2004 : La PFRAS est aussi une histoire récente en région Rhône-Alpes. C'est en 2004 que le CCRA a été désigné par la DRASS comme support institutionnel au développement d'une Plate-Forme pour l'articulation des productions de recherche aux pratiques de terrain du secteur social et médico-social, que des fonds régionaux ont été dégagés pour soutenir ce projet innovant.

2009 : la PFRAS s'enrichit d'une nouvelle mission. Elle a été retenue, suite à l'appel à projet DGAS dans le cadre de la circulaire du 6 mars 2008, comme pôle-ressources « recherche – travail social – formations ». Cette fois-ci, la ligne budgétaire est nationale, la mission est une priorité nationale.

Que retenir ? la PFRAS est d'abord une aventure militante et collective, en faveur de l'articulation de la recherche aux pratiques professionnelles du secteur, menée tambour battant par nombre d'abonnés, et autour de laquelle se sont nouées de nombreuses solidarités pérennes ainsi que des partenariats féconds.

Autant dire des résultats et des productions substantiels : un réseau de référents PFRAS qui transmet et diffuse l'information auprès de chaque abonné, trois biennales, un site Internet et des actualités événementielles remises à jour chaque quinzaine, une base de données recensant les productions régionales de recherche en lien avec le « social », une première recherche financée dans le cadre du Cluster 12 et menée à bien, dont le rapport de recherche est consultable en ligne, un deuxième projet de recherche engagé toujours dans le cadre d'un financement Cluster 12.

La PFRAS est un important chantier, à nos yeux prometteurs, dont quelques lignes d'avenir restent à tracer.

Tout d'abord, la PFRAS, de part son inscription dans une mission de pôle-ressources recherche, participe au réseau national PREFAS, affilié AFORTS-GNI, instance de concertation et de collaboration entre pôles-ressources. Nombre des pôles-ressources sont aujourd'hui en cours de constitution au niveau national et la complexité des enjeux autour de la constitution desdits pôles ressources explique un choix collectivement assumé en faveur de la diversité : il n'existe pas de modèle ou d'idéal-type du Pôle Ressources en Recherche, et cela en raison de la variété des statuts des professionnels salariés, des épistémologies convoquées, des moyens effectifs, des

partenariats et des collaborations constitués ou en cours, de la multiplicité des objets de recherche investigués. Ainsi la mission de pôle-ressources recherche n'est pas un carcan, ne formate pas nos pratiques. De ce point de vue, l'avenir est ouvert.

D'autres questions restent à creuser. Et tout d'abord, nos postures de recherche : Nos choix vont vers un partenariat avec les structures de recherche existantes, avec les laboratoires inscrits géographiquement sur cette région. Nous ne misons pas sur une épistémologie alternative à la recherche dite académique (si tant est qu'elle le soit toujours et qu'une définition consensuelle de ce que serait la recherche académique existe) au sein de la PFRAS. Une collaboration avec les universités et le CNRS est sérieusement envisagée.

Mais quelle collaboration co-construire ? En l'état, l'idée d'un séminaire rassemblant l'ensemble des parties autour du thème « qu'est-ce que la recherche en/dans/sur le travail social ? » semble risquée et prometteuse. Le projet consisterait à nous réunir à plusieurs reprises, sur une ou deux années, autour de contributions effectuées par des chercheurs participant au débat actuel « recherche en/dans/sur le travail social », afin de clarifier nos propres compréhensions et positions. Ainsi que vous soyez chercheur académique, chercheur d'espace confiné ou chercheur de plein air, chercheur patenté ou bien chercheur à vos heures perdues, chercheur répondant à une commande ou encore chercheur posant les questions issues de son expérience personnelle, chercheur en position de surplomb sur son terrain d'enquête ou chercheur promouvant la participation des enquêtés, des professionnels ou des usagers, si l'idée de ce séminaire vous séduit, merci de vous faire connaître.

Autre défi à relever, autre débat à avoir : celui-ci est inscrit dans notre chartre depuis les premiers temps de la PFRAS. Voici ce que nous avons écrit comme premier principe et objectif aux temps fondateurs : « sensibiliser et mobiliser, le plus largement possible, à l'articulation des recherches, des formations et des pratiques, les usagers et les associations d'usagers de l'intervention sociale, les praticiens du secteur social et médico-social, les praticiens-chercheurs qui exercent dans les établissements et services, les formateurs-chercheurs des écoles de formation aux professions sociales et ceux qui, dans les ateliers, les centres, les laboratoires ou les universités, occupent une fonction de recherche. » De fait, les grands absents de notre Plate-Forme sont les usagers. Certainement, ils pourraient y trouver leur place. Il suffit de regarder du côté de ce qu'en Grande-Bretagne, ils appellent « la recherche usagère », ou encore du côté, des « recherches émancipatoires » produites au Canada. Les usagers peuvent devenir chercheurs, ils revendiquent même une posture singulière liée à leur expérience personnelle. Si peu d'entre eux revendiquent ce statut et ces compétences aujourd'hui en France, cette idée fera cependant très

certainement son chemin dans les années à venir. Quelles en seront nos compréhensions et nos positions respectives ? Quelle place leur ferons-nous ?

Eve Gardien
Coordinatrice de la PFRAS

PFRAS

Rhône-Alpes

Organisée par la Plate-Forme de la Recherche en Action Sociale (PFRAS), la troisième biennale régionale de la Recherche en Action Sociale a mis en débat la question du risque au cœur des pratiques « sociales » contemporaines.

Dans un secteur d'activité aux prises avec des missions de protection et d'autonomisation, des responsabilités en matière de sécurité, des injonctions à participer à des dispositifs de contrôle social, un impératif à respecter le cadre légal en constant réaménagement, des nécessités de dynamisme et d'innovation, des violences au quotidien parfois, des questionnements éthiques souvent, une impulsion vers plus de démocratie institutionnelle et de nouveaux modes de prise en compte de la parole des usagers, **le risque est une dimension essentielle de la pratique**, bien qu'usuellement éludée.

L'ambition de cette journée a été de présenter une variété de travaux de recherche régionaux, fondés sur une diversité de terrains enquêtés (EHPAD, IME, MECS, Entreprise, Management associatif...), et d'ouvrir par là-même un espace d'échanges et d'élaboration collective, de se risquer à produire ensemble une pensée alternative.

Avec les contributions écrites de :

Joël Cadière	Directeur du CCRA
Eve Gardien	Coordinatrice de la PFRAS
Jean-Pascal Flauder	Directeur EHPAD
Prosper Teboul	Directeur Général de l'ADAPEI du Rhône
Patrick Pelège	Directeur Centre Jean Bergeret
Alain-Noël Henri	Professeur de Psychologie – univ. Lyon2
Agnès Montcel	Chef de service IME
Yves Jeanne	MCF en Sciences de l'Éducation – univ Lyon2
Bertrand Ravon	Professeur de sociologie – univ. Lyon2

Nos remerciements les plus vifs pour les animations des tables-ronde vont à :

Pierre Bonjour	Docteur es Lettres et Sciences de l'Éducation
Christian Laval	Directeur-adjoint ORSPERE
Pierre Vidal-Naquet	Sociologue CERPE

<http://www.ccra.asso.fr/pfras/>

*Avec l'aimable concours de la Mairie de St Peray, du Conseil Général de l'Ardèche,
du Conseil Régional et de la DRJSCS.
Qu'ils en soient vivement remerciés.*